

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo--

Le mardi 16 décembre 2025, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 10 décembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIE-REZ Philippe, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (jusqu'à la question n°13), PÉDRINI Lélio, COCQ Bertrand, DEBUSNE Emmanuelle, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MACKE Jean-Marie, MANNESSIEZ Danielle, MARIINI Laetitia, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie (jusqu'à la question n° 29), BECUWE Pierre, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FLAJOLLET Christophe, FOUCault Gregory, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HEUGUE Éric, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle (à partir de la question n° 3), LOISEAU Ginette, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, CARON David, PREVOST Denis, PRUVOST Jean-Pierre, ROUSSEL Bruno, SAINT-ANDRÉ Stéphane (jusqu'à la question n° 31), SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TOURBIER Laurie, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel (à partir de la question n° 3), VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DUBY Sophie, GAQUÈRE Raymond donne procuration à DEPAEUW Didier, DELELIS Bernard donne procuration à SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien donne procuration à DUMONT Gérard, IDZIAK Ludovic donne procuration à SOUILLIART Virginie, CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, DELANNOY Alain donne procuration à LECONTE Maurice, DELECOURT Dominique donne procuration à DUPONT Jean-Michel, BARROIS Alain donne procuration à LECOCQ Bernadette, BERROYER Lysiane donne procuration à PRUVOST Jean-Pierre, BERROYEZ Béatrice donne procuration à GACQUERRE Olivier, DEBAECKER Olivier donne procuration à DUHAMEL Marie-Claude, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DERUELLE Karine donne procuration à LEMOINE Jacky, FACON Dorothée donne procuration à LAVERSIN Corinne, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FRAPPE Thierry donne procuration à BOMMART Émilie, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, MALBRANQUE Gérard donne procuration à MACKE Jean-Marie, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à PAJOT Ludovic, VERDOUCQ Gaëtan donne procuration à SWITALSKI Jacques

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BRAEM Christel, CARINCOTTE Annie-Claude, CARRE Nicolas, CASTELL Jean-François, CHOQUET Maxime, CLAIRET Dany, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DERLIQUE Martine, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEGRAND Jean-Michel, LOISON Jasmine, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, MASSART Yvon, MERLIN Régine, OPIGEZ Dorothée, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALET Frédéric

Monsieur DUPONT Jean-Michel est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
16 décembre 2025

MOBILITE DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT ARTOIS MOBILITES - ANNEE 2024

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n° 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature.

Enjeu : Réduire sensiblement la part modale de la voiture individuelle grâce aux transports collectifs, connectés, autonomes, partagés et solidaires.

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de l'EPCI doit transmettre aux communes membres un rapport retracant l'activité de l'établissement.

Ces dispositions sont applicables aux syndicats mixtes qui doivent élaborer un rapport d'activités à destination de leurs membres.

Le Syndicat Artois Mobilités a donc transmis son rapport qui vous est présenté.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transports et Urbanisme » du 08 décembre 2025, l'Assemblée est invitée à en prendre acte. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activités 2024 présenté par le Syndicat Artois Mobilités, ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

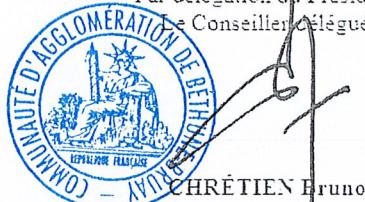
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **23 DEC. 2025**

Et de la publication le : **23 DEC. 2025**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



CHRÉTIEN Bruno



CHRÉTIEN Bruno



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024





Crédits Photos Artois Mobilités, TADAO ou Adobe Stock

SOMMAIRE



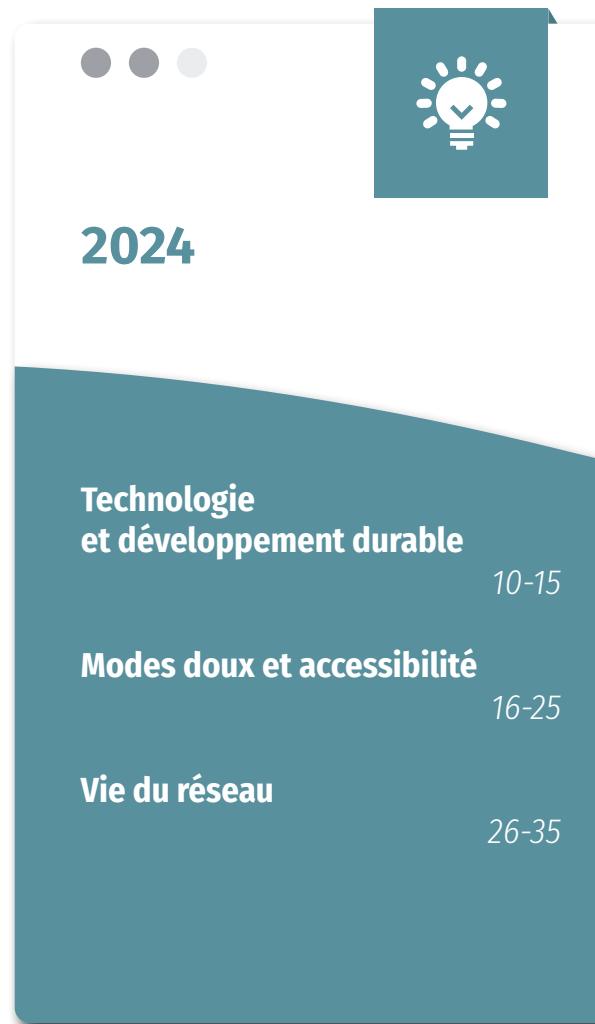
Contexte mobilités

Le réseau TADAO 4-6

Le réseau en quelques chiffres 6

Les objectifs de mobilités 7

Icon: magnifying glass



2024

Technologie et développement durable 10-15

Modes doux et accessibilité 16-25

Vie du réseau 26-35

Icon: lightbulb



Ressources

Bilan financier 36-39

Bilan social 40-44

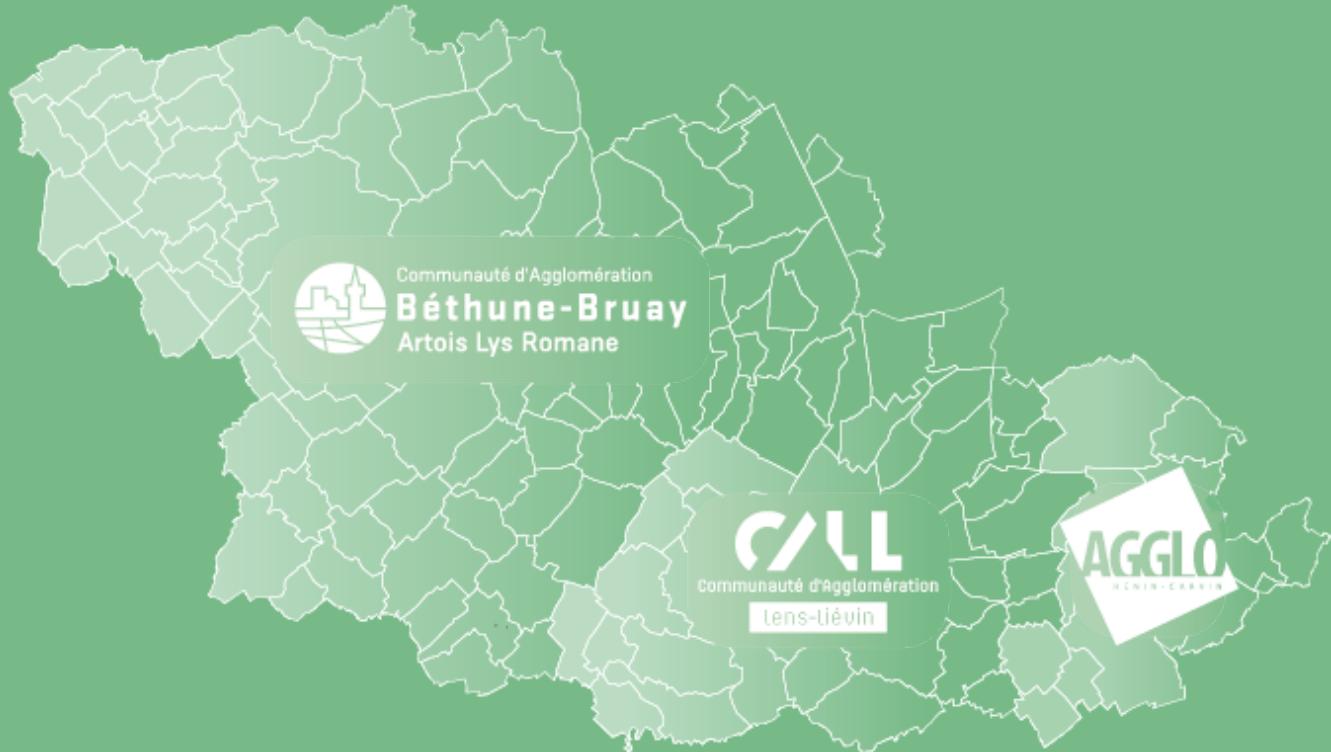
Juridique et marchés publics 46-47

Icon: gears

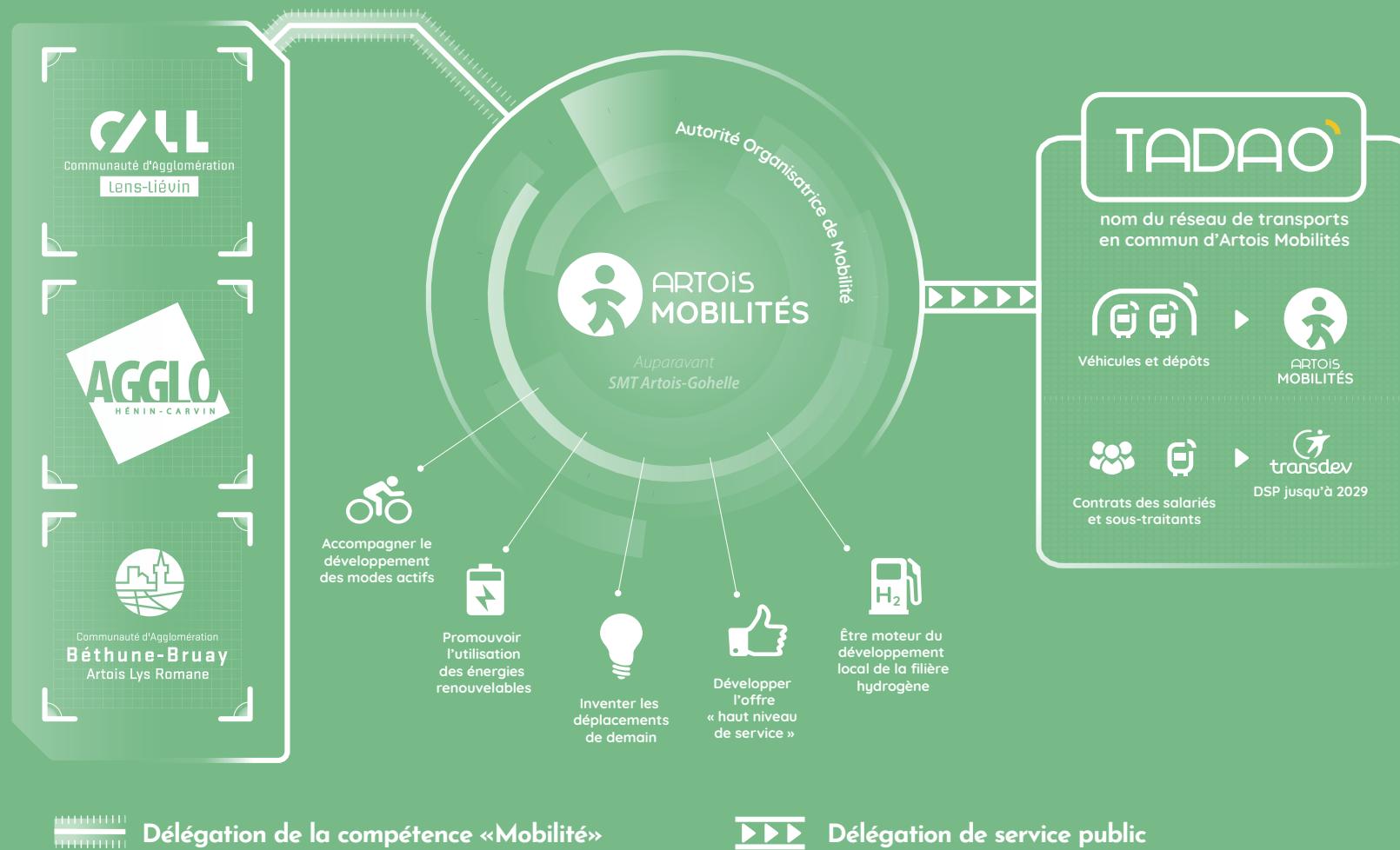
Contexte mobilités

Artois Mobilités est une autorité organisatrice de mobilités (AOM). Cet établissement public, présidé par Laurent Duporge (maire de Liévin) est composé de 21 élus titulaires issus de trois communautés d'agglomération, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité pour 650 000 personnes, sur un territoire de près de 1 000 km² qui compte 150 communes. Lorsque l'on parle

d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais il serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique, la structure gère toutes les mobilités du territoire. Du développement des modes doux, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.



Le réseau TADAO est exploité en Délégation de Service Public (DSP 2024/2029). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation du réseau. Pour être plus précis, Transdev s'engage à le faire fonctionner selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquences de passage, amplitudes horaires...).



6

- 520 bus
Environ 170 bus en propre et 350 en sous-traitance
- 14 millions de km parcourus chaque année
- 3 515 points d'arrêts
- 52 lignes régulières
- 265 circuits scolaires

LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7^e réseau de transport en commun français en nombre d'habitants, à savoir 650 000.

Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service et 56 lignes régulières. Pour répondre à toutes les problématiques de mobilités, de nombreux services viennent compléter cette offre : transports à la demande, navettes à destinations des parcs d'activités, circuits scolaires, navettes de proximité, prise en charge des personnes à mobilité réduite, autopartage, covoiturage subventionné.

Ainsi construit, le réseau TADAO offre des solutions à tous et sur les 150 communes du territoire, à partir de 5 €/mois (Bus + TER illimités, à l'intérieur du périmètre).

LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 515 points d'arrêt répartis sur les 150 communes qui sont toutes desservies.

En plus des 52 lignes régulières, 265 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Presque 30 000 jeunes de moins de 26 ans empruntent le réseau chaque jour de la semaine. 15 000 d'entre eux ont un abonnement scolaire (1A/R par jour) et 13 600 autres sont des abonnés jeunes illimités.

Les quelque 520 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 14 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.

LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

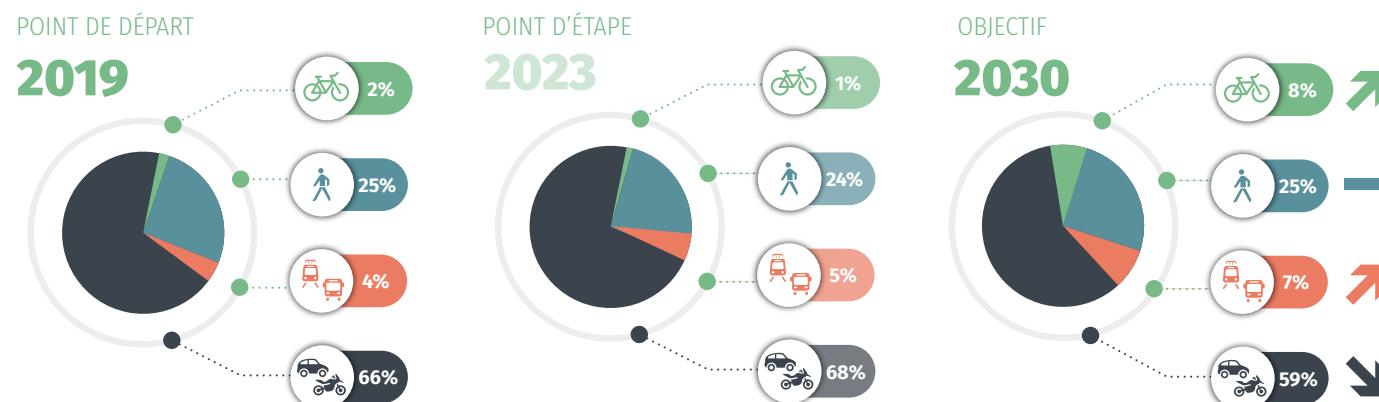
Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2019 et 2030.

Pour ce faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevées, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO de convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire, œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs. Un projet de vélos en libre service (VLS) sur l'ensemble du territoire est en attente de financement, une révision du schéma cyclable s'est achevée en 2023, des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélos sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complètent l'offre vélo.

Enfin, Artois Mobilités s'efforce à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transport, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

Objectifs de répartition des parts modales du PDU



2024

Cette première année de la délégation de service public 2024/2029 restera marquée par le vote du Comité syndical en faveur de la gratuité totale du réseau TADAO, à compter du 1er janvier 2026. Cette décision politique confirme la volonté des élus de valoriser les transports en commun comme un droit fondamental, au même titre que l'eau ou l'électricité. L'autre fait marquant a été la volonté des agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, d'anticiper ce passage à la gratuité en décidant de prendre à leur charge, dès le 1er janvier 2025, le coût des abonnements TADAO de leurs concitoyens respectifs. Si la seconde moitié de l'année a donc été consacrée à préparer ce passage partiel puis total à la gratuité, il n'en demeure pas moins que les équipes ont œuvré tant au bon fonctionnement du réseau qu'à l'amélioration continue de ce dernier.

Laurent Duporge
Président d'Artois Mobilités



A

Technologie et développement durable

Veille technologique

Innovation

Études

Développement

B

Modes doux et accessibilité

Appel à projet pour le développement de la pratique cyclable

Expérimentation de prêts de vélos

Intégration de nouveaux Biclos

Modification des règles d'accès aux abris vélo sécurisés

Adoption du rapport d'évaluation du PDU

Mise en accessibilité des quais

Travaux d'aménagement

Études d'aménagement

C

Vie du réseau

Nouveau contrat de DSP (2024-2029)

Gratuité et prise en charge des abonnements CALL et CAHC

Premier colloque TADAO

Proxibus

Enquête intégration tarifaire

BlablaCarDaily

Cercle Lemon organisé par Transdev

Nouvel hôpital de Lens

Outil d'apprentissage de la mobilité pour les personnes déficientes

Assises de la Mobilité organisée par la CABBALR

Journées TransCités

Projet de vélos électriques en libre-service

Itinéraires cyclables

Fermeture de l'appli TADAO

Commande et livraison de nouveaux véhicules

Navette BOLLAERT-DELELIS

Modifications d'offre sur le réseau TADAO

A

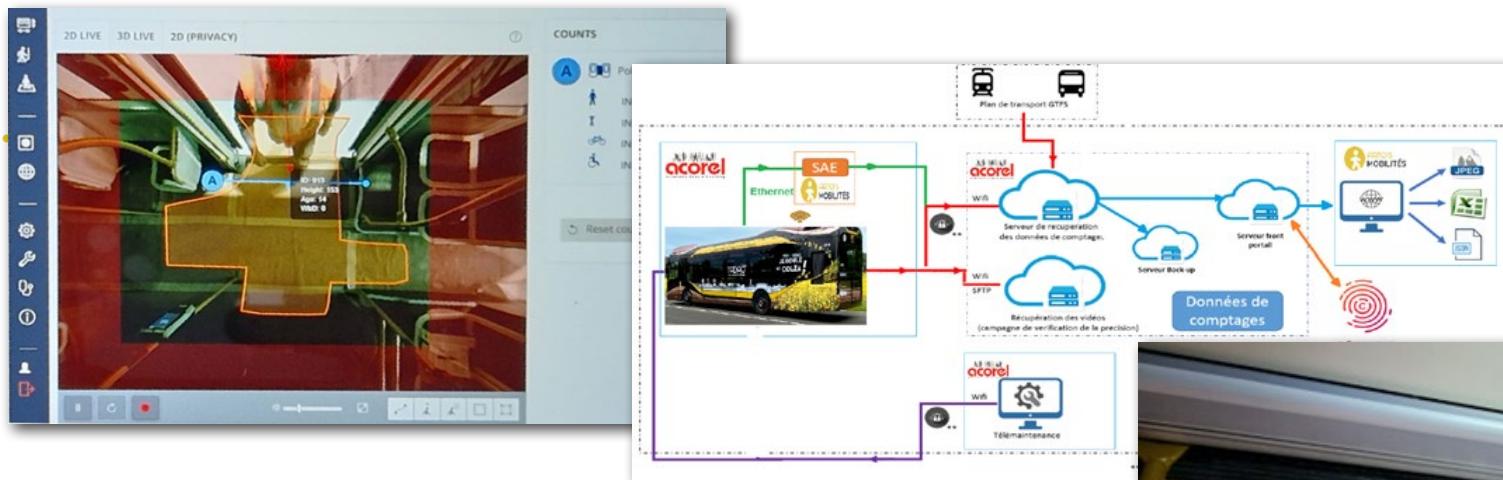
Technologies et développement durable



VEILLE TECHNOLOGIQUE

Le pôle Innovation et système d'information (PISI) assure tout au long de l'année un travail de veille sur différents sujets :

- ⇒ **Technologies relatives aux systèmes de comptage (Stéréo image, Laser)**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de caméras 4G**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de BIV 4G**
- ⇒ **Technologies relatives aux écrans epaper couleur**
- ⇒ **Technologies relatives aux flux de données cartographiques dans le cadre d'un portail de données partagées**
- ⇒ **Participation aux groupes de travail :**
 - Billettique et information voyageurs de Hauts de France Mobilités :
Distribution des titres gratuits TER+Tadao par la Centrale Pass Pass.
 - Plateforme Numérique territoriale partagée de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois :
Cadrage sur le droit à la donnée
Co-construction Maquette du POC
Avancées techniques sur les données
- ⇒ **Suivi des installations des BIV de l'extension de la bulle 6**



INNOVATION

Le Pôle Innovation et Systèmes d'Informations (PISI) gère ou supervise de manière beaucoup plus opérationnelle, l'ensemble des dossiers liés à l'innovation sur le réseau TADAo.

- ⇒ **Suivi de la gestion de la station hydrogène via les revues trimestrielles et suivi des différents points concernant le changement des rampes de remplissage des bus H2**
- ⇒ **Réinstallation des systèmes d'information voyageur et de la billettique au sol du lot 0 de la gare bus de Lens avant l'installation des quais**
- ⇒ **Lancement du projet et premières opérations de mise en service du système de comptage des usagers sur l'ensemble des véhicules du réseau TADAo** dans le cadre de la gratuité du réseau afin de mesurer l'utilisation des 550 véhicules composant le parc (Bus et Cars). La billettique devant être remplacée de fait le 1er janvier 2026
 - Techniquement, ce système comprend :
 - L'approvisionnement, l'installation et le paramétrage des matériels embarqué dans les véhicules (cellules stéréoscopiques au-dessus de chaque porte, périphériques réseau, concentrateur de données...)
 - Le logiciel au sol permettant l'intégration des données des capteurs et la réalisation des matrices Origine /destination



Le phasage du projet de fait en 4 parties et sera réalisé dépôt par dépôt :

- Réalisation des études préliminaires et des kits d'implantation spécifiques à chaque type de véhicule
- Développements informatiques liées à l'exploitation des cellules et à la réalisation des matrices OD
- Approvisionnement, livraison et installation des véhicules tête de série (1 tête de série par type de véhicule).

ÉTUDES

⇒ Le SERM

- Qu'est-ce que le SERM Hauts-de-France ?

C'est un service de mobilité multimodale basé sur une augmentation du nombre de trains avec des correspondances en gares repensées pour vos déplacements du quotidien. Il offrira une alternative efficace à la voiture et améliorera l'accès à l'emploi, à la formation, aux commerces, aux services et à la culture.

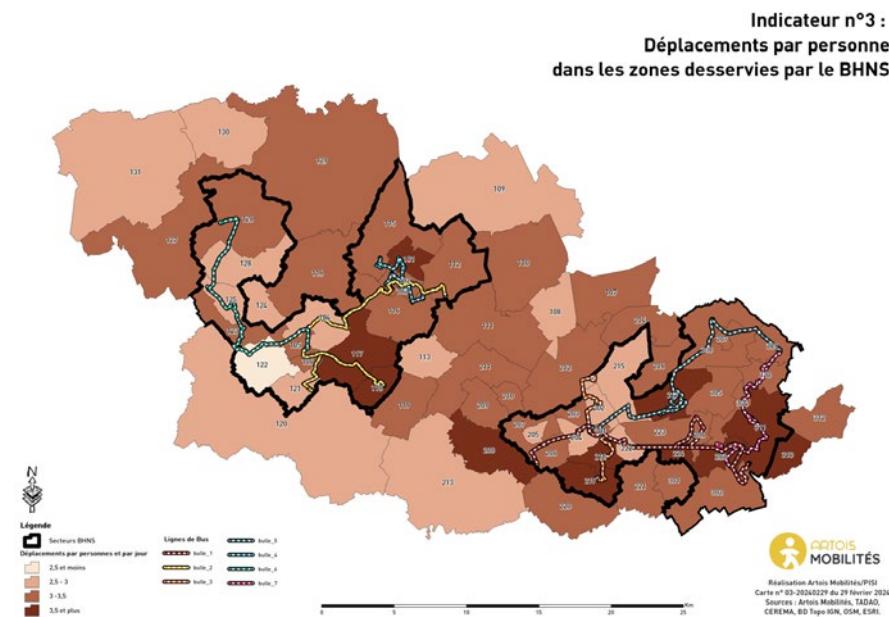
- Pour que le SERM Hauts-de-France soit une offre de mobilité adaptée aux besoins de déplacements, le 19 septembre, le président Laurent Duporge a participé au Comité des partenaires du projet de SERM Hauts-de-France : il a confirmé l'engagement d'Artois Mobilités à participer au programme d'études de faisabilité du projet (programme d'études sur 3 ans).
- Réalisation d'une étude sur les impacts du SERM sur la gare d'Hénin-Beaumont: diagnostic sur l'environnement urbain et l'accessibilité, estimation du besoin en stationnement, identification des ressources foncières à proximité, etc.



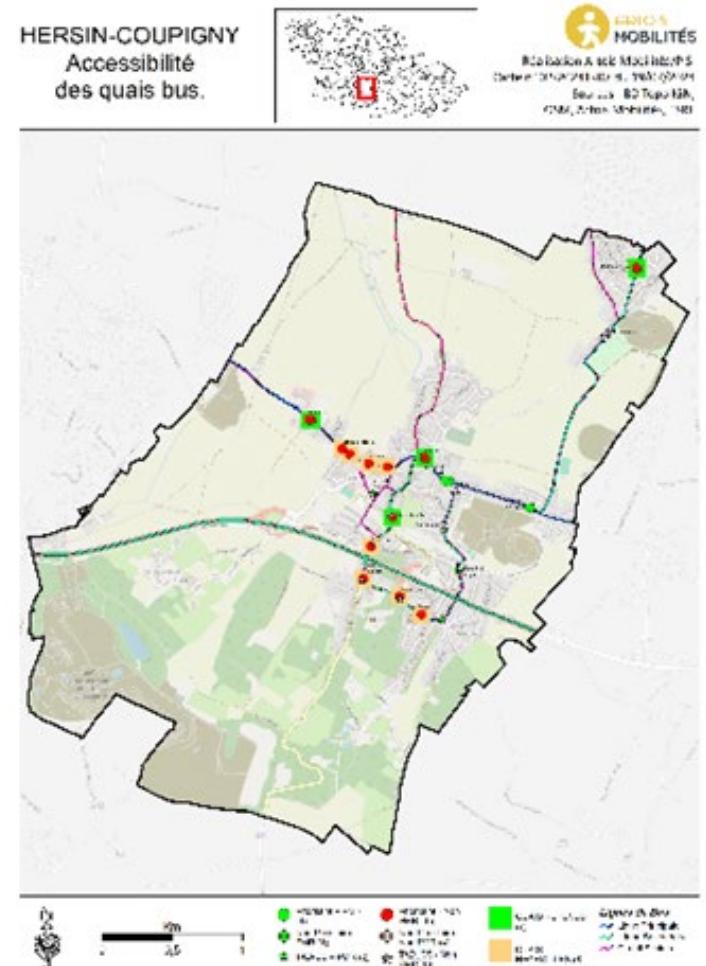
[Cliquez ici pour consulter le site web du SERM](#)

⇒ Études internes à Artois Mobilités :

- Suite des études de faisabilité de la mise en accessibilité des quais bus.
- Mise à jour 2024 des données des points d'intérêt et des arrêts.
- Contrôle qualité et import-export des données de et vers les partenaires d'Artois Mobilités issues des validations dans les bus
- Statistiques liées :
 - aux montées par ville et par mois, par bulle, par ligne, par an,
 - élaboration et comparaison des validations par arrêts/villes/lignes entre les multiples sources de données disponibles (Cube, Cognibiz, reporting TADAO).
- Traitement des données brutes de l'enquête mobilité réalisée en 2023.

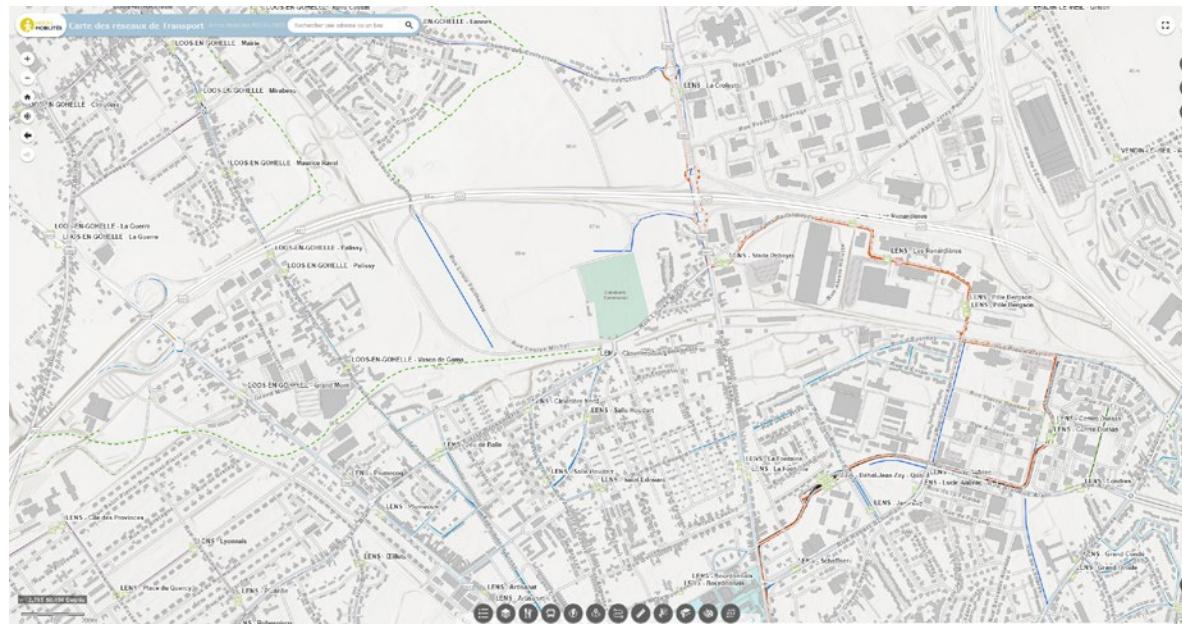


HERSIN-COUPIGNY
Accessibilité
des quais bus.



→ Études internes à Artois Mobilités :

- Suivi et amélioration de la solution sharepoint qui consiste à stocker, organiser, partager et consulter des informations de façon sécurisée entre les services TADAO et Artois Mobilités, à partir de n'importe quel appareil.
 - Réalisation de 15 projets de données en appui des autres pôles d'Artois Mobilités (documents d'appui pour l'EMC2, pour les dossiers d'urbanismes, cartographie des circuits scolaires, des points de livraison électriques)
 - Enrichissement continu de l'applicatif cartographique d'Artois Mobilités



DÉVELOPPEMENT

- ⇒ **Mise en service opérationnelle des Interfaces entre TADAO et France Travail dans le cadre du projet « tous à bord » afin d'automatiser l'attribution des aides liées aux transports en commun TADAO spécifiques aux demandeurs d'emploi.**
- ⇒ **Commande des équipements billettique et SAEIV pour les bus électriques de la Bulle 3**
- ⇒ **Participation aux Groupes de Travail billettiques et Information voyageurs de Hauts de France Mobilités**
- ⇒ **Commande et suivi de la mise en place de la version 2 de la Gestion Technique Centralisée des systèmes (identification et comptage des dysfonctionnements)**
- ⇒ **Implantation des Bornes d'information voyageur LCD et des distributeurs de titres sur l'extension de la Bulle 6.**
Suivi de la fourniture des consuels
- ⇒ **Expérimentation de déploiement de Bornes Information voyageurs (BIV) à pile et écran type e-paper** pour les stations ne disposant pas d'alimentation électrique afin de généraliser des systèmes d'alimentation électriques novateurs sur les Bornes d'information voyageurs pour pallier les coupures de l'éclairage la nuit dans certaines communes



BIV de type e-paper

B Modes doux et accessibilité



APPEL À PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLABLE

Le vélo constitue un puissant levier d'intervention dans la modification des habitudes de déplacement, et de nombreux trajets pourraient être réalisés par ce mode plutôt qu'en voiture. Artois Mobilités a donc lancé, en avril 2024, un **appel à projets visant à accompagner financièrement les acteurs du territoire dans les démarches déployées pour essayer de faire évoluer les comportements.**

Association, commune du territoire d'Artois Mobilités, collèges, lycées ou antenne universitaire ou encore une entreprise de l'économie sociale et solidaire implantée sur l'une des trois agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin ou Hénin-Carvin ont été invité à trouver des idées pour développer la pratique cyclable sur le territoire !



.....

EXPÉRIMENTATION DE PRÊT DE VÉLOS À PLUSIEURS RÉSIDENTS DE LOGEMENTS SOCIAUX (Bruay-la-Buissière, Lens, Drocourt)



Afin d'encourager la pratique du vélo et identifier les freins à son usage, Artois Mobilités a lancé une expérimentation de prêt de vélos lors de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024.

Ce projet visait à (re)mettre en selle les habitants de quartiers classés « Politique de la ville » avec :

- Un diagnostic mobilité individualisé,
- Un prêt de vélo personnalisé au bon usage, à la bonne taille, avec antivol, casque, éclairages, sacoches, panier..., le tout révisé par ReCycle-Moi,
- Une livraison clé en main avec un réparateur local pour les réglages, une formation à la mise en selle, un tour de quartier...
- Un suivi pendant toute la durée du prêt,
- La possibilité de racheter le vélo après le prêt,
- Un atelier pour découvrir l'autoréparation et être autonome.

Projet co-financé par Artois Mobilités et l'ADEME ayant coûté 31 695€,
En partenariat avec Sia Habitat, Citeo, Micky Cycles et Share And Smile

INTÉGRATION DE NOUVEAUX VÉLOS DANS LA FLOTTE ET NOUVELLE OFFRE **BICLO (nouveaux tarifs, nouveaux modèles, nouvelles modalités de location)**

À l'occasion de « Mai à vélo », TADAO a relancé une campagne de communication à propos du Biclo. L'idée était de mettre en avant les locations de vélo ou de trottinette pour 1, 6 ou 9 mois. La gamme Biclo vient d'être enrichie de vélos électriques pliables, de trottinettes électriques, de vélos longtail ou encore de vélos biporteur... Les usagers sont maintenant certains de trouver celui qui correspond parfaitement à leur style et à leurs envies !



MODIFICATION DES RÈGLES D'ACCÈS AUX ABRIS À VÉLO SÉCURISÉS

Depuis avril 2024, les abris qui étaient auparavant accessibles à tous les détenteurs de cartes PassPass seront désormais accessibles sous réserve d'une inscription. Cette dernière est gratuite.

Si l'on possède déjà un abonnement en cours de validité, ce droit d'accès est autorisé par défaut (mais à demander si l'on arrête son abonnement en voulant continuer d'utiliser l'abri). Si l'on dispose déjà d'une carte du réseau sans abonnement, l'inscription donnant l'accès se fait sur un DAT, l'e-boutique ou en boutique. Si l'on dispose d'une autre carte PassPass, il est nécessaire de passer en boutique TADAO pour la faire reconnaître au préalable. Cette modification est valable sur l'ensemble des abris du réseau, mais aussi sur les 3 abris installés par la ville de Béthune qui s'ouvrent avec des valideurs gérés par TADAO et la carte PassPass.



À l'intérieur de ces abris se trouve une station de gonflage pour regonfler le vélo. Tous les abris sont équipés d'un système de vidéosurveillance.

ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PDU

L'observatoire de la mobilité d'Artois Mobilités en partenariat avec l'AULA émane du Plan de Déplacements Urbains. Il présente les données de mobilités disponibles. Ces données sont classées par thématiques issues des 38 fiches actions du PDU réparties en cinq grands axes ([disponibles sur le site d'Artois Mobilités](#)).



MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS

Le réseau TADAO compte exactement 3 489 points d'arrêt.

Pour permettre à tous de profiter des transports en commun, **68 quais ont été mis en accessibilité** sur les communes en 2024 :

- 8 sur Sains-en- Gohelle,
- 4 sur Hulluch,
- 6 sur Loison-sous-Lens,
- 10 sur Harnes,
- 4 sur Drocourt,
- 10 sur Noyelles-Godault,
- 6 sur Rouvroy,
- 12 sur Angres,
- 4 sur Souchez,
- et 4 sur Vimy.



COMMANDÉ DU NOUVEAU MATERIEL ROULANT

En avril 2024, **4 bus hydrogène URBINO** du constructeur Solaris de 12m ont été commandés via la CATP (Centrale d'Achat des Transports publics (livraison début 2025).

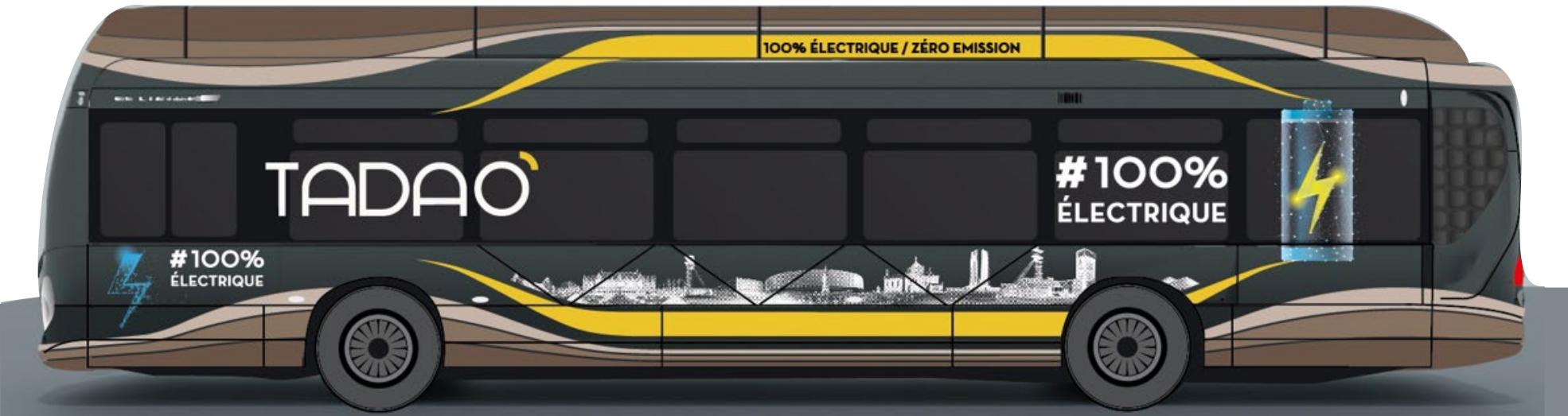


18 bus bus électriques pour la ligne Bulle 3 via la CATP

La livraison des 9 bus de chez Heuliez a débuté en décembre 2024.
Les 9 bus Mercedes sont attendus pour juillet 2025.



20



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

⇒ **Entretien et amélioration des installations SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore) :**

Artois mobilités intervient au quotidien sur l'état des carrefours.

⇒ **Sanitaires**

La livraison du dernier sanitaire pour les conducteurs du réseau TADAO a eu lieu cette année. Un sur le PEM de Béthune. Ces sanitaires proposent un espace homme distinct de l'espace femme. Leurs fonctionnements sont autonomes grâce aux panneaux photovoltaïques et à la réserve d'eau.

⇒ **Bornes IRVE (borne de recharge pour véhicule électrique) dépôt de Grenay et Hénin-Beaumont**

En février 2025, lancement du programme d'électrification des dépôts, les 10 bornes de recharge de marque Comeca ont été livrées sur les sites de Grenay et Hénin-Beaumont et une mise en service courant du mois de novembre. Pendant ce temps, les travaux du déploiement du système Eikode Mob-Energy démarraient sur le dépôt de Béthune.



Carrefour George Sand # Voltaire à Avion équipé en SLT



Sanitaire conducteur de Béthune



Bornes IRVE du dépôt TADAO d'Hénin-Beaumont



Bornes IRVE du dépôt TADAO de Grenay

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- **Installation d'un cube de puissance à Béthune**

Le centre de maintenance et de remisage TADAO de Béthune est doté depuis le mois d'avril d'un cube de puissance. Il est opérationnel depuis le mois d'avril 2024.

Destiné à la recharge des véhicules électriques, ce cube de puissance stocke l'énergie pendant les heures creuses, dans des batteries issues d'anciens véhicules électriques, et renvoie cette énergie en journée pour alimenter jusqu'à 20 points de charge.

Conçue pour évoluer en même temps que les besoins du parc automobile, cette solution de charge ne requiert aucun travaux de voirie grâce à son installation hors-sol.

L'installation a été opérationnelle dès début avril et la mise en route début mai.

- **Mise en service du PDL (point d'apport électrique)**

Basly à Auchel, du PDL Delobelle bis à Burbure dans le cadre de l'extension de la Bulle 6

- **Travaux au siège Artois Mobilités et TADAO Artois Gohelle**

- Réalisation d'un local sanitaire au 1^{er} étage de notre siège

- L'installation électrique (TGBT)

Lancement de la consultation travaux de modification de l'installation électrique au Tableau Général Basse Tension du siège suite à l'augmentation de puissance et modification des bornes IRVE et ajout d'une supervision *SMART CHARGING *(gestion intelligente de l'énergie)



ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

Régulièrement les communes ou les communautés d'agglomération sollicitent Artois Mobilités dans le cadre de leur projet d'aménagement, l'idéal étant de nous associer à la phase projet.

En 2024, Artois Mobilités a ainsi pu participer :

CABBALR

- aux réunions CABBALR pour les aménagements des pôles gares (Lillers, Isbergues).
- à l'accompagnement de la ville de Beuvry pour les réparations de la route de Lens.
- aux Réunions avec la CABBALR pour les aménagements de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière.
- aux échanges avec la ville de Béthune pour le fonctionnement du carrefour Béthune sud.
- aux échanges avec la mairie de Caucourt pour le terminus de la ligne 62.
- aux réunions avec la ville d'Auchel sur les adaptations du trajet de la Bulle 6.
- aux échanges avec la Ville et la CABBALR pour les aménagements du pôle gare à Lillers.
- aux échanges avec la Ville de Béthune pour l'aménagement des places de la République et maréchal Joffre.
- aux échanges avec la Ville de Béthune sur ses futurs projets.
- aux Points Mobilité avec la ville de Béthune.
- aux échanges avec la Ville de Barlin pour la sécurisation des abords du collège.
- aux échanges avec la Ville de Lillers sur son schéma de mobilité.

CALL

- aux réunions pour l'aménagement des quais bus dans le cadre de la construction du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois (NHMA)
- à l'accompagnement de la ville de Loison-sous-Lens dans son projet de modification du plan de circulation.
- à l'Accompagnement de la ville de Harnes dans le réaménagement de la rue du 11 novembre
- aux échanges avec la Ville de Harnes et le CD62 pour la sécurisation de la RD162E et 39.
- aux échanges avec la Ville de Lens sur le réaménagement de la cité 12/14.
- aux échanges avec la Ville de Lens pour la requalification de la route de Béthune
- aux échanges avec la Ville de Sallaumines pour la mise en service de l'O.A. SNCF.

CAHC

- aux Echanges avec la Ville de Courrières pour les transformations de la ligne 15.
- aux échanges avec la Ville de Leforest pour le terminus de la ligne 21

- **Création d'une station-service sur le dépôt Washington :**

À la suite d'un premier appel d'offres infructueux, le marché a été relancé, avec une attribution prévue en décembre. Le démarrage des travaux est programmé pour début 2025.

- **Pôle d'échanges multimodal sud à Béthune :**

Dans le cadre de l'aménagement du Pôle gare, un appel d'offre a été lancé en mars, attribué un mois plus tard pour un démarrage des travaux en juin. En décembre, les plantations étaient terminées et la réception du chantier a pu avoir lieu. La mise en service a été effective en janvier 2025.

- **Sinistre sur les potelets métalliques à Hénin-Beaumont**

En janvier, réunion de lancement de l'expertise. En février, réunion de terrain. Le rapport de l'expert a été transmis en novembre. Nous sommes actuellement à la recherche de solution amiable avec l'entreprise.



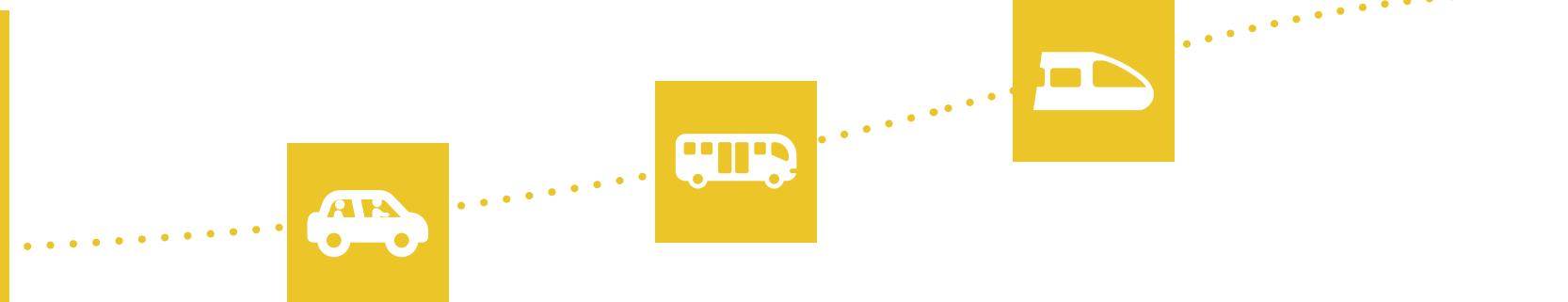
Chantier du PEM Sud de la gare de Béthune

- **Sinistres sur les bordures de couloir bus**

Les bordures qui délimitent les sites propres BHNS, dites bordures de GLO, se dégradent anormalement sur les territoires de la CALL et de la CAHC. Une expertise a été menée en 2022 et l'instruction en 2023. Des réparations provisoires ont permis la mise en sécurité des secteurs touchés et préparent un marché de maîtrise d'oeuvre pour pouvoir entreprendre les réparations définitives aussitôt connues les origines du mal. La phase de faisabilité du projet de reprise a été validée par la MOE.

La phase Avant-Projet (AVP) du marché de maîtrise d'œuvre a été validée en janvier 2024, le rapport de l'expert a été remis en mars, l'attribution du marché pour la première tranche de réparations définitives est intervenue en juin, les travaux ont été réalisés de juin à octobre sur les secteurs de Lens et Liévin (rue Maës et Defernez). La tranche suivante de maîtrise d'œuvre (Moe) a été lancée en fin d'année en vue de travaux programmés ultérieurement.





DÉMARRAGE DU NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) AVEC TRANSDEV ARTOIS-GOHELLE. CONTRAT DE 6 ANS (2024-2029)

Artois Mobilités organise le réseau TADAO dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Le contrat a pris fin le 31 décembre 2023, Artois Mobilités vient de renouveler sa confiance au groupe Transdev pour la prochaine délégation de service public TADAO. Ce nouveau contrat de DSP qui a débuté le 1^{er} janvier 2024 a été conclu pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029.



LE COMITÉ SYNDICAL
vote la gratuité TADAO
au 1^{er} janvier 2026
et adoption des conventions
pour la prise en charge des
abonnements des résidents
de la CALL et de la CAHC à
compter du 1^{er} janvier 2025.



Lors du Comité syndical de ce 25 juin 2024, les élus des 3 agglomérations composant le syndicat ont voté la gratuité totale du réseau à la majorité des 21 votants. Ce sont donc près de 650 000 habitants qui vont pouvoir circuler gratuitement sur un territoire de près de 1 000 km². Artois Mobilités devient de ce fait le plus grand réseau de transport public en France à proposer la gratuité totale.

À compter du 1^{er} janvier 2025, les communautés d'agglomération de Lens Liévin et d'Hénin-Carvin prendront en charge financièrement les abonnements annuels de transport pour leurs résidents.

L'exploitation du service, confiée à Transdev Artois-Gohelle (TAG) par Artois Mobilités, inclura la délivrance des titres via un portail web ou en agence TADAO.

Les agglomérations rembourseront TAG à hauteur d'un plafond basé sur les recettes commerciales estimées sur 12 mois, majoré de 30 %, afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'abonnés. Au-delà de ce plafond, les remboursements ne seront plus effectués.

Les coûts de mise en œuvre seront répartis entre les deux agglomérations, qui verseront à Artois Mobilités une somme ensuite reversés à Transdev Artois-Gohelle dans le cadre du contrat de délégation.

PREMIER COLLOQUE TADAO-ARTOIS MOBILITÉS

Le 28 novembre 2024 s'est tenu le premier colloque TADAO-Artois Mobilités. Ce dernier s'est déroulé dans l'auditorium du Louvre-Lens et a réuni plus d'une centaine de personnes.

Lors de cette matinée, se sont succédés à la tribune, professionnels et experts qui ont partagé leurs expériences ou débattu autour des thèmes de l'inclusion et de la gratuité.

Une première table ronde sur « **Des mobilités inclusives pour accompagner les publics fragiles vers les transitions** ».

- Gaëtan Perche : Directeur Projets, Prospective et Innovation TADAO
- Francis Demoz : Délégué général LMI
- René Hocq : Vice-président CD62 en charge de l'insertion
- Caroline Le Dantec : DG de CITEO

Et une seconde en deux parties :

La gratuité est-elle l'avenir des mobilités du quotidien ?

- Frédéric Héran : Maitre de conférences
- Philippe Poinsot : Membre du comité scientifique de l'Observatoire des villes du transport gratuit, économiste des transports

Réussir le passage à la gratuité

- Christophe Pilch : Président de la CAHC, Vice-président Artois Mobilités
- Laurent Mahieu : Directeur régional Transdev Hauts-de-France & Grand Est



Scannez-moi

pour découvrir la vidéo du colloque
postée sur notre page LinkedIn !

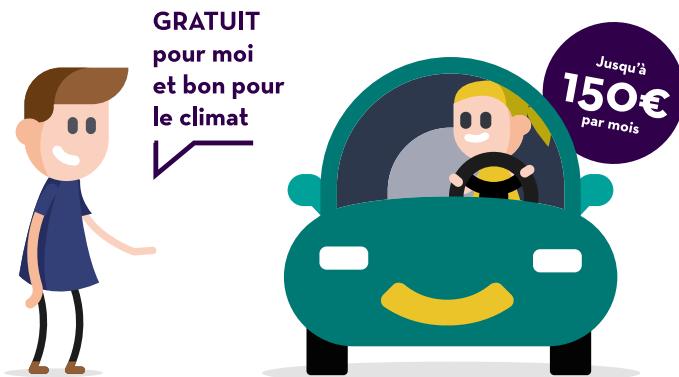


MIGRATION DE KLAXIT VERS BLABLACARDAILY

Cette évolution sera mise en œuvre sans modification des conditions de prise en charge des trajets des passagers.

Lancé voilà un peu plus de 2 ans maintenant, le covoiturage subventionné est une véritable réussite sur le réseau TADAO. Depuis 2022, cette offre de covoiturage subventionnée est déployée sur les 150 communes du territoire. Ce mode de transport rencontre un succès grandissant auprès de nos concitoyens : avec presque 30 000 trajets réalisés en février 2024, TADAO est dans le top 4 des territoires où l'on covoiture le plus en France.

La nouveauté de ce printemps est que depuis le 1er avril 2024, Klaxit, partenaire de TADAO, est intégré à Blablacar Daily.



BILAN CHIFFRÉ DE LA POLITIQUE D'INCITATION EN FAVEUR DU COVOITURAGE POUR L'ANNÉE 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nombre de trajets	23 820	23 141	23 328	17 346	21 306	21 549	20 193	18 828	23 470	29 388	31 750	32 812	286 931
Co-financement / mois hors commission BBC Daily	50 908	49 361	49 695	36 685	45 085	45 698	42 663	39 922	49 668	62 273	67 171	69 459	608 588 €
Co-financement cumulé hors commission BBC Daily	50 908	100 269	149 964	186 649	231 734	277 432	320 095	360 017	409 685	471 958	539 129	608 588	

Soit 3 419 056 km parcourus, 743 000 kg de CO₂ non rejeté pour une subvention moyenne de 2,10€ par trajet

OUVERTURE DU SERVICE PROXIBUS À TOUS LES TITULAIRES D'UNE CMI MENTION INVALIDITÉ

Depuis le 8 janvier 2024, toute personne à mobilité réduite ne pouvant pas utiliser les transports collectifs peut désormais avoir accès au service Proxibus sous réserve d'être porteur de la carte CMI avec la mention « invalidité ». Pour bénéficier de l'accès au service, il faudra dorénavant s'inscrire en ligne sur le site TADAO via le lien internet.

ENQUÊTE INTÉGRATION TARIFAIRES.

Le 19 mars eu lieu la Restitution des résultats de l'enquête Intégration tarifaire de novembre 2023 : un usage des abonnements TADAO qui se stabilise autour de 60% des voyages en train au sein du territoire.

CERCLE LEMON ORGANISÉ PAR TRANSDEV AVEC MISE EN AVANT DU TERRITOIRE ET DE SES INITIATIVES (notamment l'école du bus pour les personnes en situation de handicap)

LEMON (Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités) s'appuie sur l'innovation partagée, pour imaginer et tester des solutions de mobilités durables et adaptées au contexte local. Cette méthode du groupe Transdev s'évertue à anticiper et trouver des réponses aux besoins de mobilité de demain.

Imaginer, concevoir, expérimenter, évaluer avant de développer des solutions à plus grande échelle. C'est dans ce cadre que notre territoire a accueilli début avril plusieurs délégations françaises et une Canadienne pour échanger sur les expérimentations menées ici et ailleurs.

Les réseaux de transports en commun de Montpellier, Nantes, Mulhouse, Strasbourg ou encore Lyon étaient donc à Lens pour une journée et demie d'échanges entre retours d'expériences et perspectives.



Lemon

Cercle LEMON - avril

PARTICIPATION AU COMITÉ DES PARTENAIRES DU NOUVEL HÔPITAL DE LENS

Présentation du projet de desserte par le réseau TADAO du nouvel hôpital métropolitain de l'Artois.

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'APPRENTISSAGE DE LA MOBILITÉ POUR LES PERSONNES DÉFICIENTES

Cet atelier a été l'occasion d'un dialogue entre des professionnels de la mobilité (TADAO / Artois Mobilités) et des professionnels du handicap.



Atelier co-construction



Journées TransCités Transdev

PARTICIPATION AUX ASSISES DE LA MOBILITÉ ORGANISÉES À NŒUX-LES-MINES PAR LA CABBALR

Cet événement a été l'occasion de valoriser le schéma cyclable adopté en 2023 et d'insister sur les conditions à réunir pour favoriser l'émergence d'une dynamique autour du vélo sur le territoire.



Assises de la Mobilité - Nœux-les-Mines

PARTICIPATION AUX JOURNÉES TRANSCITÉS ORGANISÉES PAR TRANSDEV

Intervention sur la décarbonation des mobilités et en particulier sur l'accompagnement des différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, etc.) vers des modes de transport moins carbonés.

PROJET DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE (VLS) SUR LES 150 COMMUNES DU TERRITOIRE

L'expérimentation d'un système de vélos en libre-service (VLS) menée sur les Collines de l'Artois entre juin 2021 et septembre 2024 a permis de tester ce type de service sur notre territoire. Au total ce seront près de 1 250 locations de vélos électriques d'une durée moyenne de 2h30 qui ont pu être réalisées par 398 utilisateurs actifs.

Lors du Comité syndical du 22 février, les élus ont souhaité que puisse être étudiée de manière approfondie la mise en place d'un système de VLS à l'échelle des 150 communes du ressort territorial. La présence sur l'ensemble des communes (avec a minima une station) de ce service de location courte durée accessible à s'inscrit dans une démarche d'évolution des pratiques de mobilité.

Un prestataire a été choisi pour les vélos ainsi que pour les stations, toutes les communes ont été consultées, les emplacements des stations validés cependant, la région Haut-de-France a informé les services d'Artois Mobilités, début octobre 2024, que le syndicat ne toucherait plus une subvention de plus de 2,1 M€ à compter du 1er janvier 2025. Bien que sans lien direct avec le projet, ce montant perçu depuis 2014 correspondait peu ou prou au coût de fonctionnement annuel de ce futur service de VLS.

Sans marge de manœuvre budgétaire suffisante, les élus ont donc été contraints de suspendre le déploiement du projet lors du Comité syndical du 10 octobre.

Malgré sa suspension, le projet est prêt à devenir réalité aussitôt que le contexte budgétaire le permettra.



RESTITUTION DE L'ÉTUDE D'IDENTIFICATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE reliant les différentes communes traversées par la Bulle 1.

FERMETURE DE L'APPLICATION TADAO

Cette décision fait suite à une volonté d'optimiser le temps et les ressources en concentrant les efforts sur le site web TADAO spécialement conçu pour les mobiles. Ce choix permet d'offrir une meilleure expérience, quel que soit le smartphone utilisé.

Que cela signifie-t-il pour vous ?

- Accès via le navigateur web : Vous pourrez toujours accéder à tous nos services via le navigateur web de votre smartphone. Il vous suffira de visiter notre site à l'adresse www.tadao.fr.
- Mêmes fonctionnalités, nouvelle interface : Le site mobile est conçu pour offrir les mêmes fonctionnalités que l'application. Vous pourrez continuer à effectuer des recherches d'itinéraires ou consulter des fiches horaires directement depuis le navigateur.

1. Accessibilité universelle

- Pas de téléchargement nécessaire : Un site web est accessible directement depuis le navigateur de n'importe quel appareil connecté à Internet, sans nécessiter le téléchargement d'une application depuis une boutique d'applications.
- Compatibilité multi-plateforme : Un site web s'adapte à divers appareils et tailles d'écran, qu'il s'agisse de smartphones, de tablettes ou d'ordinateurs, ce qui assure une expérience utilisateur cohérente sur toutes les plateformes.

2. Amélioration de l'Expérience Utilisateur

- Navigation Simplifiée : le design du site Internet TADAO assure que le contenu s'affiche de manière optimale, quel que soit l'appareil utilisé, améliorant ainsi l'expérience utilisateur.
- Accès immédiat aux Mises à Jour : Les utilisateurs accèdent immédiatement aux dernières fonctionnalités et améliorations sans avoir à mettre à jour une application.



NAVETTE BOLLAERT-DELELIS

Sur l'année civile 2024, ce ne sont pas moins de **24 606 personnes qui auront emprunté la navette depuis le parking CRVO et le parking de l'Arena Stade Couvert de Liévin.**



RECORDS DE FRÉQUENTATION

Année 2023 :

1 139 supporters transportés

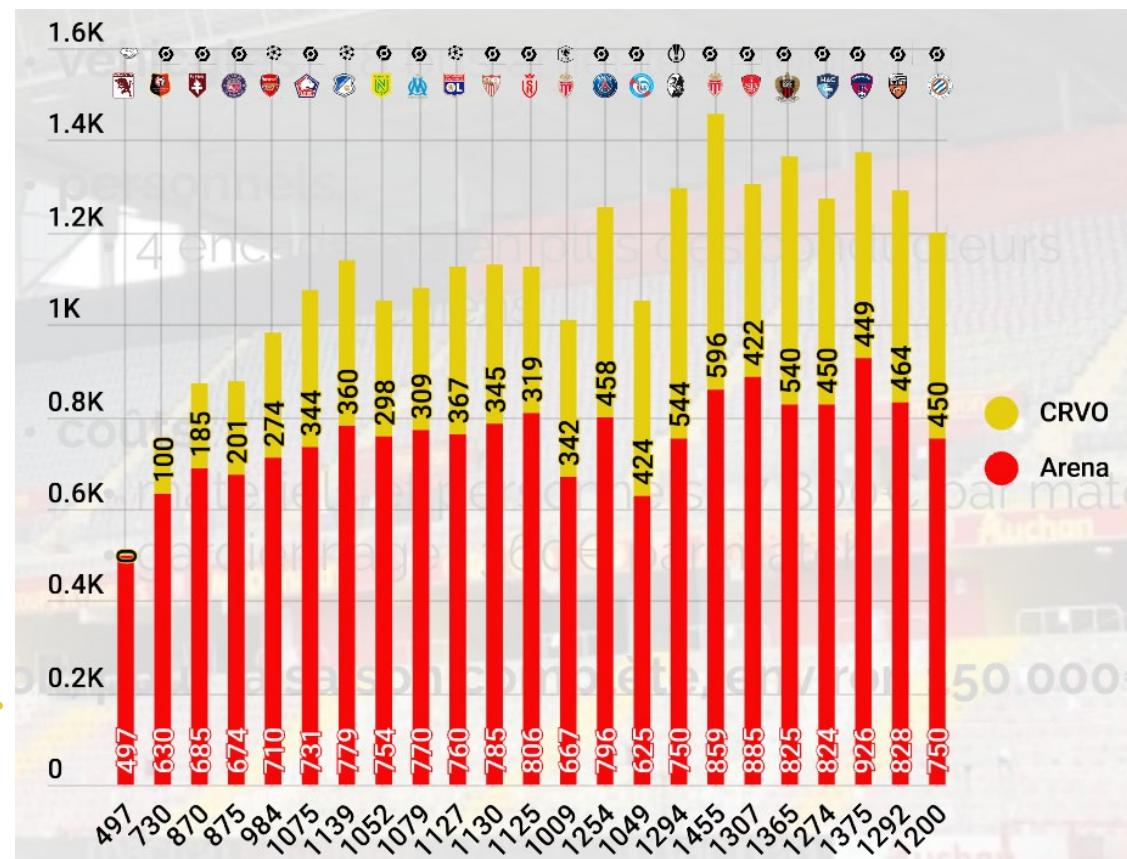
RC Lens / PC Eindhoven : 24 octobre 2023

Année 2024 :

1 455 supporters transportés

RC Lens / AS Monaco : 25 février 2024

Fréquentation de la navette pour la saison 2023-2024



MISE EN PLACE DES MODIFICATIONS D'OFFRE SUR LE RÉSEAU TADAO SUITE AUX NÉGOCIATIONS ISSUES DE LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DE LA DSP.

Pour la première fois, les modifications traditionnellement opérées sur le réseau TADAO ne seront pas toutes réalisées à la rentrée, certaines d'entre elles seront mises en œuvre dès le début de l'été.

Le 8 juillet et le 2 septembre, l'offre de mobilité TADAO a bénéficié de modifications concernant plusieurs lignes et services.

Voici les principales améliorations mises en œuvre :

- Allobus F : fonctionnement point à point et liaison vers 3 arrêts à Aire-sur-la-Lys,
- Chronopro ZI Ruitz : Des arrivées dans la zone seront programmées vers 4:30, 5:00, 5:45 et 6:15 depuis les arrêts des Bulles 2, 4 et 6 et des lignes 10, 12, 14, 18 et 18 express.
- La ligne 15 fait désormais son terminus au centre commercial de Noyelles-Godault (au lieu d'aller jusqu'à la ZA de Courcelles-Les- Lens). La ligne 19 modifiée prend le relai de la ligne 15 sur les communes de Noyelles-Godault et Courcelles-Les-Lens.
- La ligne 25 dessert Noyelles-sous-Lens à la place de la ligne 21. Cette ligne 25 relie Lens à Hénin-Beaumont en passant par Noyelles-sous-Lens, Sallaumines.
- Création de la ligne 93 à Vimy : 2 allers et 2 retours calés sur les départs et arrivées TER en gare de Vimy.
 - L'Allobus B dessert désormais aussi la Gare de Lens.

• Création de la ligne 13 Angres / Gare de Lens qui reprend l'itinéraire de l'actuelle ligne 19 jusqu'à la gare de Lens. La nouvelle ligne 19, elle, se consacre uniquement à la liaison gare de Lens/Courcelles-Les-Lens.

• La ligne 21 ne dessert plus les communes de Lens et Noyelles-sous-Lens. Elle fait son terminus à Fouquières-les-Lens à l'arrêt « Cocorico ». Son itinéraire reste inchangé entre Fouquières-les-Lens et Leforest.

• Ligne 25 : Elle dessert Noyelles-sous-Lens à la place de la ligne 21. Elle relie Lens à Hénin-Beaumont en passant par Noyelles-sous-Lens, Sallaumines, Billy-Montigny, Rouvroy et Drocourt.

Ligne 37 : La cité Bellevue est désormais reliée à la place du Cantin et à l'hôpital de Lens, à la zone de Cora Lens2 et à la ZA du Bois-Rigault.

• La ligne 27 est prolongée jusque l'arrêt « André Pezé » à Wingles pour desservir le Lycée Voltaire.

• La ligne 37 ne dessert plus Loison-sous-Lens et Annay-sous-Lens. Elle passe par le Trait d'Union à Vendin-le-Vieil, la place du Cantin et fait son terminus au lycée Condorcet à Lens. Le temps de trajet pour aller jusqu'à l'hôpital de Lens est raccourci de 10 minutes.

• La ligne 39 dessert désormais également Loison-sous-Lens, Annay-sous-Lens, la place du Cantin à Lens et fait son terminus au lycée Béhal à Lens.



Ressources

BILAN FINANCIER

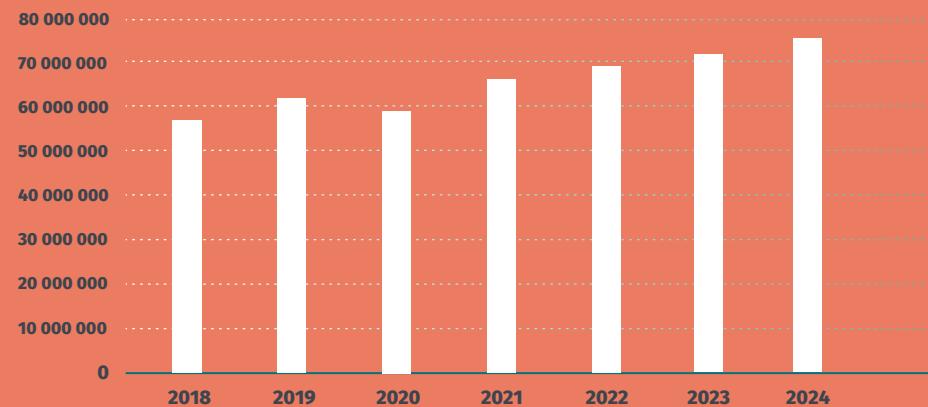
Répartition des dépenses de fonctionnement



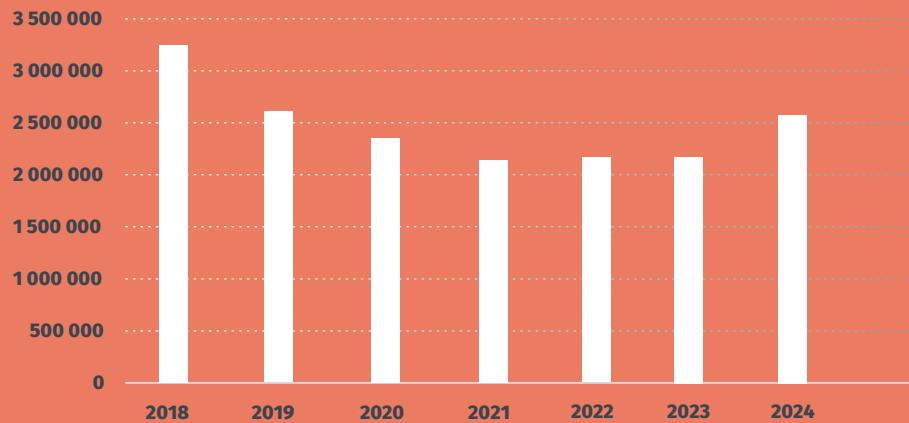
Répartition des recettes de fonctionnement



Versement mobilité



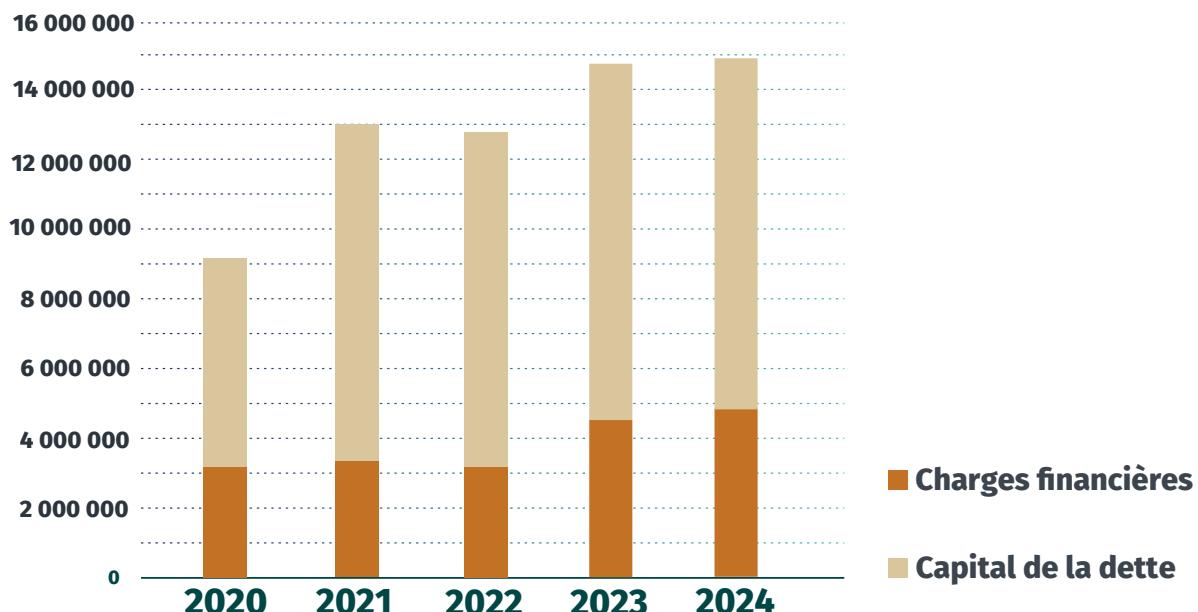
Charges de personnel



CHIFFRES CLÉS 2024

Forfait de charges DSP	88 692 894
Dépenses de fonctionnement	108 449 988
Recettes de fonctionnement	119 005 648
Versement mobilité	75 268 831
Remboursement de la dette (en capital et intérêts)	14 632 493
Capital Restant Dû (CRD)	184 457 709

ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE



2024 :

STABILITÉ DES RECETTES, LÉGÈRE BAISSE DES DÉPENSES ET ÉPARGNE NETTE PRÉSERVÉE

Les dépenses à caractère général avaient évolué d'un peu moins de 16% entre 2022 et 2023. Cette progression était essentiellement due à l'inflation (notamment le prix de l'énergie) et aux évolutions successives du SMIC, qui ont entraîné une augmentation du forfait de charges de la DSP. Pour l'année 2024, les dépenses à caractère général, hors forfait de charges, ont légèrement diminué. Le forfait de charges, quant à lui, s'est élevé à 88,7 M€ (il conviendra d'y ajouter le quitus de l'année (connu courant avril)).

Pour financer ses dépenses, Artois Mobilités perçoit principalement le Versement Mobilité (VM), unique ressource fiscale du syndicat. Cette ressource représente 68% des recettes de fonctionnement de la structure. Elle a connu une augmentation entre 2023 et 2024 d'un peu moins de 2 M€. Cette évolution est liée d'une part, à l'extension du périmètre d'Artois Mobilités (intégration des 35 communes de la Lys Romane en 2017 pour lesquelles le taux de VM a fait l'objet d'un lissage progressif pour atteindre le même taux que sur le reste du territoire) et d'autre part, à l'effet sur une année pleine des évolutions du SMIC et du point d'indice en 2023 puisque le VM perçu par Artois Mobilités est calculé sur la masse salariale des entreprises privées et des structures publiques du ressort territorial d'Artois Mobilités. Le produit du versement mobilité constaté pour 2024 est de 75.26 M€.

Concernant les autres recettes de fonctionnement, outre la participation statutaire des communautés d'agglomération

membres à hauteur de 18 M€ ventilée en deux parts afin qu'Artois Mobilités soit considéré comme assujetti à la TVA, les recettes tarifaires ont représenté en 2024 un réel perçu de 5.18 M€. Nous pouvons constater une légère diminution des recettes par rapport à 2023 (5.21 M€), il continue à persister un écart par rapport aux engagements contractuels de Transdev Artois Gohelle.

L'évolution des recettes de fonctionnement permet de venir atténuer l'effet ciseaux dû à la hausse des dépenses de fonctionnement.

Artois Mobilités a dégagé, en 2024, une épargne nette estimée à 4.2 M€. Bien que faible par rapport aux investissements prévus à l'avenir, elle a permis de ne pas avoir recours à l'emprunt pour le financement des investissements 2024.

En termes d'Investissements, Artois Mobilités a acquis 18 bus électriques et 4 bus à hydrogène. Des investissements ont également été réalisés en infrastructure avec pour exemple l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Sud à Béthune.

Pour conclure, les ratios financiers sont conformes à la stratégie mise en œuvre par la collectivité et aux attentes de la Banque Européenne d'Investissement, principal financeur de la structure pour le projet BHNS.

BILAN SOCIAL

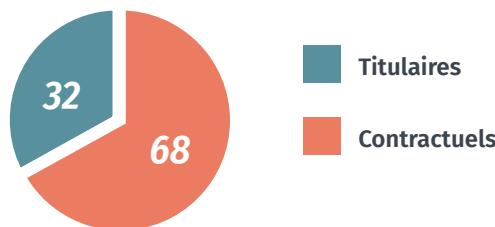
Pour faire face aux projets portés par la structure, l'organisation a été revue courant de l'année 2016, un renforcement quantitatif et qualitatif des effectifs de la structure a eu lieu tout au long de l'année 2017 pour arriver à son apogée courant du 1er semestre 2018.

En 2019, pour faire suite à la livraison du projet de bus à haut niveau de service, les effectifs ont diminué de 20%.

Depuis 2020, les effectifs se sont stabilisés. Les seuls mouvements de personnel sont dus à des agents titulaires et contractuels qui sollicitent une mutation externe. Un départ à la retraite a été comptabilisé en 2022.

Il n'y a pas eu de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT

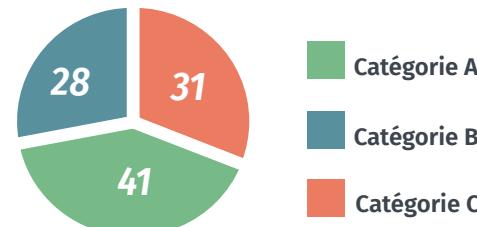


40

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ARTOIS MOBILITÉS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (AU 31/12/2023)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total agent en activité
	Titulaires	Contractuels		
2020	26	14	2	42
2021	27	15	1	43
2022	27	13	0	40
2023	26	13	0	39
2024	27	12	0	39

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



Les effectifs d'Artois Mobilités sont constitués en majorité d'agents titulaires (27 agents depuis le 1er janvier 2024) contre 12 agents contractuels (8 contractuels en CDI et 4 en CDD).

Il n'y a eu aucun mouvement courant de l'année 2024. Artois Mobilité n'a pas eu recours à des contractuels sur poste non permanent.

En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 67 % sont issus de la filière administrative (26 agents) et 33 % sont issus de la filière technique (13 agents).

Par ailleurs, 41% des effectifs relèvent de la catégorie A, 28 % relèvent de la catégorie B et enfin 31% relèvent de la catégorie C.

ÂGE MOYEN DES AGENTS SUR POSTE PERMANENT

Fonctionnaires	45 ans
Contractuels	46 ans

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Artois Mobilités encourage ses agents à évoluer dans leur carrière. À cet effet, les agents participent à des préparations aux concours/examens professionnels à leur demande.

Certaines réussites à un concours ou examen professionnel ont donné lieu à une nomination.

	2022	2023	2024
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de cadre d'emplois	1	2	1
Obtention d'un concours/examen professionnel donnant lieu à avancement de grade	2	1	1
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de statut (bascule contractuel / titulaire)	1		1

En termes de parité, sur les emplois permanents, la structure comptabilise 16 femmes (41%) contre 23 hommes (59%).

On peut également ajouter que l'âge moyen des agents est de 45.5 ans.

DIALOGUE SOCIAL

Artois Mobilités est rattaché au comité social du Centre de gestion du Pas-de-Calais depuis les élections professionnelles de décembre 2022.

Artois Mobilités a saisi le comité social en 2024 concernant une modification d'organigramme (transfert d'un poste du pôle communication vers le pôle ressources).



FOCUS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL :

Le temps de travail de la structure est fixé à 38h30 par semaine et donne lieu à l'attribution de 20 jours de RTT par année civile pour un temps complet.

Sur les 20 jours de RTT, 5 jours au maximum peuvent être imposés par la collectivité sachant que les services d'Artois mobilités sont, au minima, fermés deux jours par an à savoir le vendredi suivant le jeudi de l'ascension ainsi que le lundi de Pentecôte.

Le télétravail a été initialement déployé dans le cadre de la crise sanitaire. Courant 2022, Artois Mobilités a souhaité pérenniser le dispositif en proposant aux agents volontaires la possibilité de télétravail un jour fixe par semaine et bénéficier en complément d'un quota de 30 jours flexibles par année civile. Pour les agents domiciliés à plus de 40 km aller du siège d'Artois Mobilités, ceux-ci ont la possibilité de télétravailler deux jours fixes par semaine.

Cette organisation a été déployée fin 2022, renouvelée en 2023 et en 2024 par le biais d'une convention annuelle. À ce jour, 24 agents bénéficient du dispositif.

FORMATION :

En termes de formation, en 2024 :

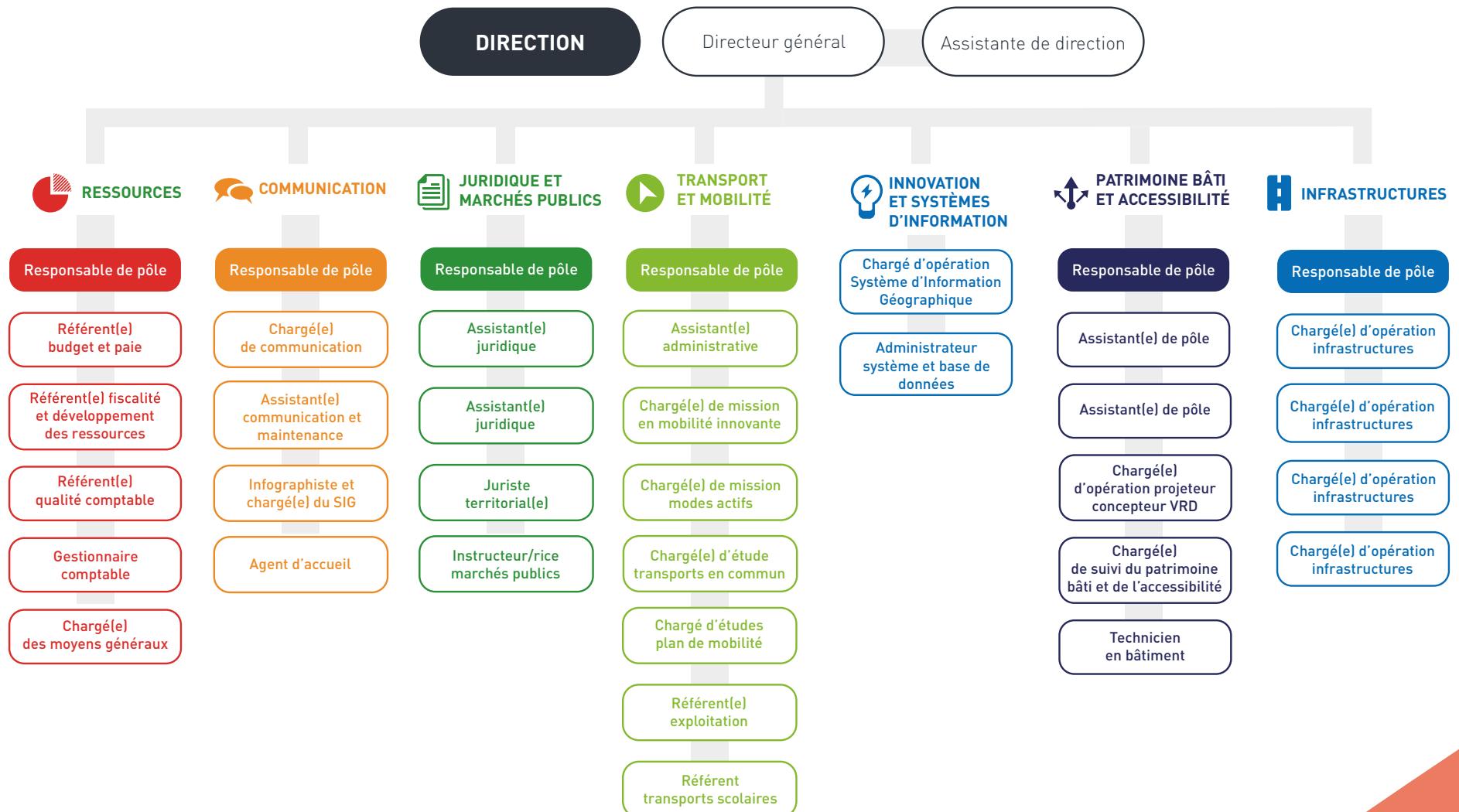
13 agents ont bénéficié d'une formation sur la manipulation des extincteurs.

2 agents ont bénéficié de formation de professionnalisation payante hors CNFPT.

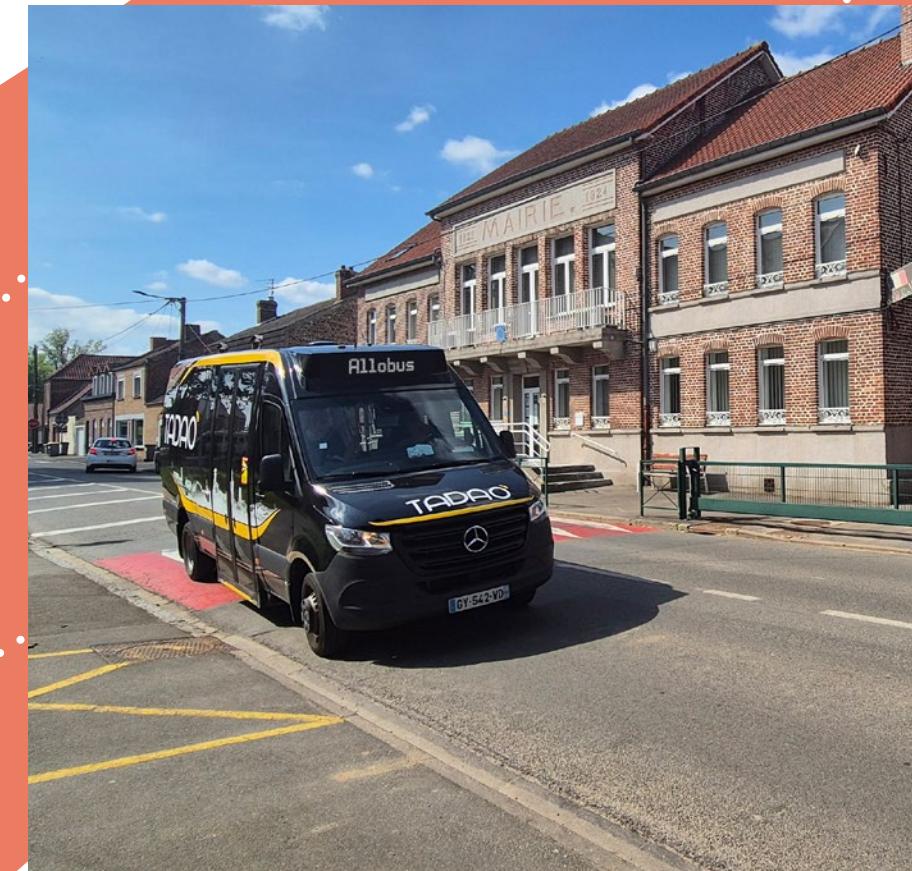
Concernant l'offre de formation CNFPT, Artois Mobilités déplore le nombre de refus et reports dont ses agents font l'objet.



ORGANIGRAMME



Service Allobus sur la commune de Calonne-sur-la-Lys



Service Allobus sur la commune de Festubert

11 consultations
d'une valeur supérieure à 40 000 € HT
(dont 4 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution

84 décisions
du président

66 délibérations votées

5 réunions
du comité syndical

JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS

Après le ralentissement lié à la fin du projet de BHNS, l'activité des instances du Syndicat Mixte et la production d'acte de nature délibérative sont stabilisées depuis 2021, marquant la fin de la période de la pandémie de Covid-19, avec une tendance légèrement baissière.

En 2024, le comité syndical a eu à se réunir à 5 reprises ; 66 délibérations ont été votées par le comité syndical (72 en 2023). Le système des délégations consenties aux agents et au Président permettant de garantir la meilleure réactivité dans la conduite de l'administration d'Artois Mobilités est resté inchangé durant cet exercice.

Le président, sur le fondement des délégations qui lui ont été concédées a été amené à prendre 84 décisions (97 en 2023). En termes de commande publique, 11 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT (dont 4 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution durant l'année 2024.

De même, la procédure interne pour la signature de devis sur sourçage pour achats de petits montants (en deçà du seuil de publicité adaptée) a été déployée. 43 contrats ont été signés dans cette forme, dont 36 contrats dans le cadre de la procédure dite « allégée » pour les montants compris entre 500 € HT et 10 000 € HT et 7 contrats passés dans le cadre de la procédure dont le montant est compris entre 10 000 € HT et 40 000 € HT (100 000 € HT pour les travaux). Cette procédure interne permet à Artois Mobilités d'optimiser ses plus petits achats, et de garder de la souplesse, dans le respect de la réglementation relative à la commande publique.

Enfin, 5 marchés subséquents de l'accord-cadre voirie, dont le renouvellement avait été acté en décembre 2021, ont été attribués, pour un montant prévisionnel total de 1 668 674,56 € HT.

L'année 2024 a principalement été marquée par la décision de déclencher la clause de réexamen permettant la bascule du contrat en cours d'exécution sur un régime de tarification gratuite pour l'usager, votée par les membres du comité syndical le 24 juin 2024 et par l'attribution à la Société ACOREL du marché 24SM01 pour le déploiement de cellules de comptage dans les véhicules, afin de permettre le contrôle de la fréquentation.



39, rue du 14-juillet — CS 70173 - 62303 Lens Cedex
03 21 08 06 36 — artois-mobilites.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Syndicat mixte
Artois
Mobilités

Régulièrement convoqué
le 28 mars 2025

Objet : Approbation du
compte administratif de
l'exercice 2024 pour le
budget principal d'Artois
Mobilités selon la
nomenclature M57 (*Point 2*)

RÉSULTAT DU VOTE :

Nombre de titulaires
en exercice :
20

Nombre de titulaires
présents :
12

Nombre de suppléants
présents :
4

Nombre de suppléants
votants :
4

Pouvoir(s) :
1

Nombre total de
votants :
16

(Le président s'estant
retiré de la salle des
délibérations)

Accusé de réception du
contrôle de légalité
Le : **09/04/2025**

Publication
Le : **09/04/2025**

Certifié exécutoire
Le : **09/04/2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 4 avril 2025

Le vendredi 4 avril 2025 à 10h00, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.

La présidence a été assurée par M. Laurent DUPORGE, président, assisté de Messieurs David THELLIER, 1^{er} vice-président, Christophe PILCH, 2^e vice-président et Alain DUBREUCQ, 3^e vice-président.

Titulaire(s) présent(s)

CABBALR (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane) : M. Bruno CHRÉTIEN ;

M. Ludovic IDZIAK ; M. Daniel LEFEBVRE ; M. Jean-Marie MACKE ; M. David THELLIER

CAHC (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin) : M. Daniel MACIEJASZ ; M. Charly MÉHAIGNERY ; M. Christophe PILCH

CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) : M. Pierre CHÉRET ; M. Alain DUBREUCQ ; M. Laurent DUPORGE ; M. Abdeljalil IDYOUSSEF

Titulaire(s) absent(s) / excusé(s)

CABBALR : M. Julien DAGBERT ; M. Jean-Pierre SANSEN

CAHC : M. Steeve BRIOIS ; Mme Valérie BIEGALSKI ; Mme Valérie CUVILLIER ; M. Philippe KEMEL

CALL : M. Daniel KRUSZKA ; Mme Martine CHWICKO

Suppléant(s) présent(s)

CABBALR : Mme Sophie DUBY ; M. Bertrand LELEU

CAHC : M. Bernard DELIERS

CALL : Mme Samia SADOUNE

Suppléant(s) absent(s) / excusé(s)

CABBALR : M. Bernard DELETRE ; M. Michel DASSONVAL ; M. Maurice LECOMTE ; M. Jacques SWITALSKI ; M. Gaëtan VERDOUCQ

CAHC : Mme Kataline BIGOTTE ; M. Marcello DELLA FRANCA ; M. Régis DELATTRE ; M. Alain MASSON ; M. Christopher SCZUREK ; Mme Inès TAOURIT

CALL : M. Alain BAVAY ; M. Laurent DUCAMP ; Mme Nadine DUCLOY ; M. Joachim GUFFROY ; M. Stéphane SIKORA ; M. Bruno TRONI

Pouvoirs : Madame Valérie CUVILLIER a donné pouvoir à M. Pierre CHÉRET

Suppléances : Mme Valérie BIEGALSKI a été supplée par M. Bernard DELIERS ; M. Julien DAGBERT a été suppléé par Mme Sophie DUBY ; M. Jean-Pierre SANSEN a été suppléé par M. Bertrand LELEU.

Secrétaire de séance : M. Daniel LEFEBVRE

Administration : Paskal BARBELETTE ; Quentin DENOYELLE ; Benoît DESCAMPS ; Stéphanie HUBINET ; Donia CHLEBOWSKI ; Fabrice SIROP

LE COMITÉ RAPPELLE que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

BUDGET PRINCIPAL M57	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2024	16 362 818,79	16 568 126,24	2 014 000,41	4 130 148,80	18 276 819,20	20 698 275,04
Résultats de l'exercice 2024		82 929,41		2 116 148,39		2 199 077,80
Résultats antérieurs reportés (exercice 2023)		122 378,04	2 658 570,44			
Excédent de fonctionnement capitalisé		-				
Total réalisations 2024 + résultats reportés	16 362 818,79	16 568 126,24	4 672 570,85	4 130 148,80	21 035 389,64	20 698 275,04
Résultat de clôture 2024		205 307,45		542 422,05		337 114,60
Restes à réaliser à reporter en 2025			-	1 420 075,90		1 420 075,90
Résultats cumulés	16 362 818,79	16 568 126,24	4 672 570,85	5 550 224,70	21 035 389,64	22 118 350,94
Solde d'exécution		205 307,45		877 653,85		1 082 961,30

Article 3 : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 4 : DÉCLARE les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Article 5 : RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2025.

Article 6 : ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant.

Résultat du vote :

Abstention(s) : 0

Pour : 16

Contre : 0

Laurent DUPORGE
Président d'Artois Mobilités



Fait et délibéré le 4 avril 2025
Pour extrait certifié conforme.

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2024 pour le budget principal d'Artois Mobilités selon la nomenclature M57

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2024 de Monsieur le Président d'Artois Mobilités est présenté pour avis au comité syndical ;

Considérant les rappels aux droits constatés par la Chambre Régionale des comptes dans son dernier rapport ;

Vu l'exposé du président,

Et après en avoir délibéré, le président s'étant retiré de la salle des délibérations,

Article 1^{er} : PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2024 pour le budget principal M57.

Article 2 : APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2024, conformément à la maquette budgétaire présentée en annexe à la présente délibération. En complément, est présenté, en annexe à la présente délibération, un état détaillé des engagements hors bilan reçus.

Le compte administratif peut se résumer de la manière suivante :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25620416500037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ARTOIS MOBILITES
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : AM62 M43 ANNEXE (2)

ANNEE 2024

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	38
A4.1 - Equilibre des opérations financières	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A8.3 - Opérations liées aux cessions	50
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	56
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalexit.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	57
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	58

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 108 449 988,67	G 119 005 648,43	G-A 10 555 659,76
	Section d'investissement	B 23 878 558,16	H 55 366 804,02	H-B 31 488 245,86
+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 <i>(si déficit)</i>	I 0,00 <i>(si excédent)</i>	
	Report en section d'investissement (001)	D 46 658 622,57 <i>(si déficit)</i>	J 0,00 <i>(si excédent)</i>	
=		=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= $A+B+C+D$ 178 987 169,40	Q= $G+H+I+J$ 174 372 452,45	=Q-P -4 614 716,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 17 005 169,30	L 21 273 388,23	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 17 005 169,30	= K+L 21 273 388,23	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 108 449 988,67	= G+I+K 119 005 648,43	10 555 659,76
	Section d'investissement	= B+D+F 87 542 350,03	= H+J+L 76 640 192,25	-10 902 157,78
	TOTAL CUMULE	= $A+B+C+D+E+F$ 195 992 338,70	= $G+H+I+J+K+L$ 195 645 840,68	-346 498,02

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 17 005 169,30	L 21 273 388,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalelite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	21 273 388,23
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	365 298,33	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 465 075,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 174 795,56	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	93 117 763,00	91 510 372,20	7 709,17	0,00	1 599 681,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 448 000,00	2 414 341,04	0,00	0,00	33 658,96
014	Atténuations de produits	52 000,00	2 058,79	0,00	0,00	49 941,21
65	Autres charges de gestion courante	560 000,00	441 349,21	0,00	0,00	118 650,79
Total des dépenses de gestion courante		96 177 763,00	94 368 121,24	7 709,17	0,00	1 801 932,59
66	Charges financières	4 140 552,00	3 745 345,31	0,00	0,00	395 206,69
67	Charges exceptionnelles	313 000,00	262 450,00	0,00	0,00	50 550,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	2 005 090,00	2 005 090,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		102 636 405,00	100 381 006,55	7 709,17	0,00	2 247 689,28
023	Virement à la section d'investissement	8 209 822,04				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 349 690,00	8 061 272,95			288 417,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 559 512,04	8 061 272,95			8 498 239,09
TOTAL		119 195 917,04	108 442 279,50	7 709,17	0,00	10 745 928,37
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 718 298,00	5 917 435,17	0,00	0,00	-199 137,17
73	Produits issus de la fiscalité(4)	75 248 000,00	75 268 831,65	0,00	0,00	-20 831,65
74	Subventions d'exploitation	26 149 378,04	27 155 444,86	0,00	0,00	-1 006 066,82
75	Autres produits de gestion courante	344 000,00	373 003,20	0,00	0,00	-29 003,20
Total des recettes de gestion courante		107 459 676,04	108 714 714,88	0,00	0,00	-1 255 038,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 336 241,00	1 025 149,18	0,00	0,00	1 311 091,82
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	4 700 000,00	4 700 000,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		114 495 917,04	114 439 864,06	0,00	0,00	56 052,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 700 000,00	4 565 784,37			134 215,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 700 000,00	4 565 784,37			134 215,63
TOTAL		119 195 917,04	119 005 648,43	0,00	0,00	190 268,61
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 100 467,85	1 128 481,08	365 298,33	606 688,44
21	Immobilisations corporelles	25 190 672,93	6 365 841,99	15 465 075,41	3 359 755,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 775 888,91	1 626 101,76	1 174 795,56	974 991,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 067 029,69	9 120 424,83	17 005 169,30	4 941 435,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 095 541,17	8 043 385,40	0,00	52 155,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	8 095 541,17	8 043 385,40	0,00	52 155,77
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	39 162 570,86	17 163 810,23	17 005 169,30	4 993 591,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 700 000,00	4 565 784,37		134 215,63
041	Opérations patrimoniales (2)	2 611 686,00	2 148 963,56		462 722,44
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 311 686,00	6 714 747,93		596 938,07
	TOTAL	46 474 256,86	23 878 558,16	17 005 169,30	5 590 529,40
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	46 658 622,57			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	49 754 127,05	21 085 250,24	21 273 388,23	7 395 488,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	190 220,00	381,65	0,00	189 838,35
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 607,07	0,00	-13 607,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	39 994,21	0,00	-39 994,21
	Total des recettes d'équipement	49 944 347,05	21 139 233,17	21 273 388,23	7 531 725,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	24 017 334,34	24 017 334,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	24 017 334,34	24 017 334,34	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	73 961 681,39	45 156 567,51	21 273 388,23	7 531 725,65
021	Virement de la section d'exploitation (2)	8 209 822,04			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 349 690,00	8 061 272,95		288 417,05
041	Opérations patrimoniales (2)	2 611 686,00	2 148 963,56		462 722,44
	Total des recettes d'ordre d'investissement	19 171 198,04	10 210 236,51		8 960 961,53
	TOTAL	93 132 879,43	55 366 804,02	21 273 388,23	16 492 687,18

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalelite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 518 081,37		91 518 081,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 414 341,04		2 414 341,04
014	Atténuations de produits	2 058,79		2 058,79
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	441 349,21		441 349,21
66	Charges financières	3 745 345,31	0,00	3 745 345,31
67	Charges exceptionnelles	262 450,00	0,00	262 450,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 005 090,00	8 061 272,95	10 066 362,95
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		100 388 715,72	8 061 272,95	108 449 988,67

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	108 449 988,67
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 565 784,37	4 565 784,37
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 043 385,40	0,00	8 043 385,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 128 481,08	720,00	1 129 201,08
21	Immobilisations corporelles (6)	6 365 841,99	173 908,62	6 539 750,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 626 101,76	1 974 334,94	3 600 436,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		17 163 810,23	6 714 747,93	23 878 558,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ N-1	46 658 622,57
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	70 537 180,73
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 917 435,17		5 917 435,17
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	75 268 831,65		75 268 831,65
74	Subventions d'exploitation	27 155 444,86		27 155 444,86
75	Autres produits de gestion courante	373 003,20		373 003,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 025 149,18	4 565 784,37	5 590 933,55
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		114 439 864,06	4 565 784,37	119 005 648,43

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 005 648,43
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 085 250,24	0,00	21 085 250,24
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	381,65	1 969 974,28	1 970 355,93
21	Immobilisations corporelles(5)	13 607,07	0,00	13 607,07
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	39 994,21	178 989,28	218 983,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 061 272,95	8 061 272,95
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		21 139 233,17	10 210 236,51	31 349 469,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	24 017 334,34
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 366 804,02
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	93 117 763,00	91 510 372,20	7 709,17	0,00	1 599 681,63
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	609 500,00	99 712,71	0,00	0,00	509 787,29
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 700,00	11 358,40	0,00	0,00	341,60
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 742,71	0,00	0,00	1 257,29
6066	Carburants	10 000,00	177 201,80	0,00	0,00	-167 201,80
6068	Autres matières et fournitures	16 000,00	228,85	0,00	0,00	15 771,15
611	Sous-traitance générale	86 277 500,00	86 941 819,95	7 218,75	0,00	-671 538,70
6132	Locations immobilières	600 000,00	377 807,28	0,00	0,00	222 192,72
6135	Locations mobilières	18 000,00	141 183,31	0,00	0,00	-123 183,31
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 704,00	1 704,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 000,00	40 067,54	0,00	0,00	-15 067,54
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	53 143,58	0,00	0,00	96 856,42
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	275 100,00	10 804,10	0,00	0,00	264 295,90
61551	Entretien matériel roulant	4 588,12	4 650,62	0,00	0,00	-62,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
6156	Maintenance	1 189 241,00	1 037 369,53	0,00	0,00	151 871,47
6161	Multirisques	60 000,00	33 760,04	0,00	0,00	26 239,96
617	Etudes et recherches	178 670,99	71 055,00	0,00	0,00	107 615,99
618	Divers	11 419,53	11 419,53	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	293 134,46	82 939,50	0,00	0,00	210 194,96
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 980,46	11 040,46	0,00	0,00	-1 060,00
6228	Divers	2 683 702,00	1 970 645,93	0,00	0,00	713 056,07
6231	Annonces et insertions	12 700,00	5 136,00	0,00	0,00	7 564,00
6232	Echantillons	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 729,00	0,00	0,00	271,00
6237	Publications	32 000,00	2 451,00	0,00	0,00	29 549,00
6238	Divers	14 731,44	9 741,44	0,00	0,00	4 990,00
6247	Transports collectifs personnel	30 000,00	4 430,79	0,00	0,00	25 569,21
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	150,47	490,42	0,00	4 359,11
6257	Réceptions	8 000,00	3 483,05	0,00	0,00	4 516,95
6261	Frais d'affranchissement	12 817,58	12 817,58	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	8 560,21	0,00	0,00	11 439,79
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	38 044,03	0,00	0,00	-28 044,03
6281	Concours divers (cotisations)	114 530,73	114 530,73	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	3 042,69	2 885,19	0,00	0,00	157,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	21 871,00	0,00	0,00	11 129,00
6288	Autres	63 700,00	69 059,87	0,00	0,00	-5 359,87
63512	Taxes foncières	140 000,00	135 827,00	0,00	0,00	4 173,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 448 000,00	2 414 341,04	0,00	0,00	33 658,96
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 448 000,00	2 414 341,04	0,00	0,00	33 658,96
014	Atténuations de produits (4)	52 000,00	2 058,79	0,00	0,00	49 941,21
739	Restitut° taxe Versement mobilité	52 000,00	2 058,79	0,00	0,00	49 941,21
65	Autres charges de gestion courante	560 000,00	441 349,21	0,00	0,00	118 650,79
6518	Autres	103 000,00	64 606,53	0,00	0,00	38 393,47
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 327,38	0,00	0,00	-4 327,38
65714	Subv. équipt Communes	100 000,00	59 797,94	0,00	0,00	40 202,06
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	357 000,00	312 615,34	0,00	0,00	44 384,66
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	2,02	0,00	0,00	-2,02
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		96 177 763,00	94 368 121,24	7 709,17	0,00	1 801 932,59
66	Charges financières (b) (5)	4 140 552,00	3 745 345,31	0,00	0,00	395 206,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 278 552,00	2 579 037,37	0,00	0,00	-300 485,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	362 000,00	-23 820,21	0,00	0,00	385 820,21
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500 000,00	1 190 128,15	0,00	0,00	309 871,85
67	Charges exceptionnelles (c)	313 000,00	262 450,00	0,00	0,00	50 550,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	42 800,00	0,00	0,00	0,00	42 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	270 200,00	262 450,00	0,00	REÇU EN PRÉFECTURE	

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	2 005 090,00	2 005 090,00			0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	2 000 000,00	2 000 000,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	5 090,00	5 090,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		102 636 405,00	100 381 006,55	7 709,17	0,00	2 247 689,28
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	8 209 822,04				
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</i>	8 349 690,00	8 061 272,95			288 417,05
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	0,00			200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 149 690,00	8 061 272,95			88 417,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 559 512,04	8 061 272,95			8 498 239,09
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 559 512,04	8 061 272,95			8 498 239,09
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		119 195 917,04	108 442 279,50	7 709,17	0,00	10 745 928,37
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	337 581,20
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	361 401,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 820,21

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalelite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES					III
					A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 718 298,00	5 917 435,17	0,00	0,00	-199 137,17
7061	Transport de voyageur	5 718 298,00	5 888 654,27	0,00	0,00	-170 356,27
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	28 780,90	0,00	0,00	-28 780,90
73	Produits issus de la fiscalité (3)	75 248 000,00	75 268 831,65	0,00	0,00	-20 831,65
734	Versement de mobilité	75 248 000,00	75 268 831,65	0,00	0,00	-20 831,65
74	Subventions d'exploitation	26 149 378,04	27 155 444,86	0,00	0,00	-1 006 066,82
7472	Subv. exploitat° Régions	10 000 000,00	11 032 784,51	0,00	0,00	-1 032 784,51
7475	Subv. exploitat° Groupements	0,00	3 636 363,63	0,00	0,00	-3 636 363,63
748	Autres subventions d'exploitation	16 149 378,04	12 486 296,72	0,00	0,00	3 663 081,32
75	Autres produits de gestion courante	344 000,00	373 003,20	0,00	0,00	-29 003,20
752	Revenus des immeubles	0,00	27 090,52	0,00	0,00	-27 090,52
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	344 000,00	345 912,68	0,00	0,00	-1 912,68
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		107 459 676,04	108 714 714,88	0,00	0,00	-1 255 038,84
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 336 241,00	1 025 149,18	0,00	0,00	1 311 091,82
7711	Débits et pénalités perçus	2 336 241,00	683 250,00	0,00	0,00	1 652 991,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	295 168,93	0,00	0,00	-295 168,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	481,85	0,00	0,00	-481,85
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	19 501,38	0,00	0,00	-19 501,38
778	Autres produits exceptionnels	0,00	26 747,02	0,00	0,00	-26 747,02
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	4 700 000,00	4 700 000,00			0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	4 700 000,00	2 000 000,00			2 700 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	2 700 000,00			-2 700 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		114 495 917,04	114 439 864,06	0,00	0,00	56 052,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 700 000,00	4 565 784,37			134 215,63
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 700 000,00	4 565 784,37			134 215,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 700 000,00	4 565 784,37			134 215,63
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		119 195 917,04	119 005 648,43	0,00	0,00	190 268,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 100 467,85	1 128 481,08	365 298,33	606 688,44
2031	Frais d'études	500 625,50	922 825,95	365 298,33	-787 498,78
2033	Frais d'insertion	0,00	2 269,83	0,00	-2 269,83
2051	Concessions et droits assimilés	1 599 842,35	203 385,30	0,00	1 396 457,05
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	25 190 672,93	6 365 841,99	15 465 075,41	3 359 755,53
2115	Terrains bâtis	760 000,00	3 800,00	0,00	756 200,00
2131	Bâtiments	96 000,00	0,00	0,00	96 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 098 380,24	18 325,70	-2 116 705,94
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	10 742 374,72	2 125 704,73	271 195,47	8 345 474,52
2153	Installations à caractère spécifique	1 893 953,23	446 544,03	288 848,45	1 158 560,75
2156	Matériel de transport d'exploitation	40 000,00	36 970,00	2 579 760,00	-2 576 730,00
2181	Installat° générales, agencements	327 428,48	42 276,90	44 777,79	240 373,79
2182	Matériel de transport	11 153 134,50	1 596 159,09	12 262 168,00	-2 705 192,59
2183	Matériel de bureau et informatique	162 782,00	16 007,00	0,00	146 775,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 775 888,91	1 626 101,76	1 174 795,56	974 991,59
2313	Constructions	0,00	33 512,32	0,00	-33 512,32
2314	Constructions sur sol d'autrui	3 775 888,91	1 592 589,44	1 174 795,56	1 008 503,91
Total des dépenses d'équipement		31 067 029,69	9 120 424,83	17 005 169,30	4 941 435,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 095 541,17	8 043 385,40	0,00	52 155,77
1641	Emprunts en euros	7 395 541,17	7 382 192,74	0,00	13 348,43
1687	Autres dettes	700 000,00	661 192,66	0,00	38 807,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		8 095 541,17	8 043 385,40	0,00	52 155,77
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		39 162 570,86	17 163 810,23	17 005 169,30	4 993 591,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 700 000,00	4 565 784,37		134 215,63
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 700 000,00	4 565 784,37		134 215,63
13911	Sub. équipt cpté résult. Etat	4 700 000,00	630 254,10		4 069 745,90
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	0,00	3 935 530,27		-3 935 530,27
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 611 686,00	2 148 963,56		462 722,44
2051	Concessions et droits assimilés	721,00	720,00		1,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	573 436,00	57 412,62		516 023,38
2153	Installations à caractère spécifique	114 966,00	113 616,00		1 350,00
2181	Installat° générales, agencements	90,00	90,00		0,00
2182	Matériel de transport	2 790,00	2 790,00		0,00
2313	Constructions	971 567,00	961 818,64		9 748,36
2314	Constructions sur sol d'autrui	943 236,00	969 382,68		-26 146,68
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 880,00	4 880,00		0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	38 253,62		-38 253,62
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 311 686,00	6 714 747,93		596 938,07
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		46 474 256,86	23 878 558,16	17 005 169,30	5 590 529,40

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalelite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	46 658 622,57			

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	49 754 127,05	21 085 250,24	21 273 388,23	7 395 488,58
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	29 447 111,92	10 747 528,80	9 566 323,18	9 133 259,94
1312	Subv. équipt Régions	4 771 274,98	4 771 274,99	0,00	-0,01
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	15 535 740,15	5 566 446,45	11 707 065,05	-1 737 771,35
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	190 220,00	381,65	0,00	189 838,35
2031	Frais d'études	187 520,00	381,65	0,00	187 138,35
2033	Frais d'insertion	2 700,00	0,00	0,00	2 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 607,07	0,00	-13 607,07
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00	13 607,07	0,00	-13 607,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	39 994,21	0,00	-39 994,21
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	39 994,21	0,00	-39 994,21
	Total des recettes d'équipement	49 944 347,05	21 139 233,17	21 273 388,23	7 531 725,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 017 334,34	24 017 334,34	0,00	0,00
1068	Autres réserves	24 017 334,34	24 017 334,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	24 017 334,34	24 017 334,34	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	73 961 681,39	45 156 567,51	21 273 388,23	7 531 725,65
021	Virement de la section d'exploitation	8 209 822,04			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	8 349 690,00	8 061 272,95		288 417,05
28031	Frais d'études	7 800 000,00	53 785,52		7 746 214,48
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	120,00		-120,00
28033	Frais d'insertion	0,00	17 252,77		-17 252,77
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	185 518,90		-185 518,90
28125	Aménagement Terrains bâties	0,00	1 266,37		-1 266,37
28131	Bâtiments	549 690,00	522 734,63		26 955,37
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	386 418,73		-386 418,73
28138	Autres constructions	0,00	92 126,85		-92 126,85
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	713 406,40		-713 406,40
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 793 852,15		-1 793 852,15
28154	Matériel industriel	0,00	25 966,84		-25 966,84
28155	Outilage industriel	0,00	52 761,24		-52 761,24
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	20 833,46		-20 833,46
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	1 800,00		-1 800,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	7 671,02		-7 671,02
28182	Matériel de transport	0,00	4 164 772,40		-4 164 772,40
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	18 053,83		-18 053,83
28184	Mobilier	0,00	2 931,84		-2 931,84
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	16 559 512,04	8 061 272,95		8 498 239,09
041	Opérations patrimoniales (6)	2 611 686,00	2 148 963,56		462 722,44
2031	Frais d'études	2 061 002,00	1 926 757,48		134 244,52
2033	Frais d'insertion	47 684,00	43 216,80		4 467,20
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	38 253,62		-38 253,62
237	Avances commandes immo. corpo.	0,00	83 634,74		-83 634,74
238	Avances commandes immo. incorp.	503 000,00	57 100,92		445 899,08

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalelite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	19 171 198,04	10 210 236,51		8 960 961,53
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	93 132 879,43	55 366 804,02	21 273 388,23	16 492 687,18
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III B3
---	-------------------

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					175 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					175 400 000,00									
093177E	CAISSE D'EPARGNE	12/02/2020	25/03/2020	25/06/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.11 %	1,110	1,120	EUR	T	P	O	A-1
5165016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/10/2017	01/10/2018	01/12/2018	5 400 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
85432 Tranche 1	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2016	21/02/2018	21/08/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,700	EUR	S	C	O	A-1
85432 Tranche 2	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2016	25/07/2018	28/12/2020	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1.655 %	1,650	1,670	EUR	T	C	O	A-1
85432 Tranche 3	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2016	12/12/2018	12/03/2021	12 600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.514)-Floor -0.514 sur Euribor 3M	0,200	0,200	EUR	T	C	O	A-1
85432 Tranche 4	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2016	23/10/2019	23/10/2020	12 400 000,00	F	Taux fixe à 0.561 %	0,560	0,560	EUR	A	C	O	A-1
CA - 5M	CREDIT AGRICOLE	16/01/2017	01/03/2017	01/06/2019	5 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,530	0,540	EUR	T	P	O	A-1
MIN512897EUR-Consolidation	BANQUE POSTALE	24/01/2017	20/02/2018	01/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,820	EUR	T	P	O	A-1
MON517697EUR	BANQUE POSTALE	06/10/2017	16/10/2017	01/05/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	1,800	EUR	T	P	O	A-1
MON517698EUR	BANQUE POSTALE	13/10/2017	15/11/2017	01/06/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	1,800	EUR	T	P	O	A-1
MON531071EUR	BANQUE POSTALE	09/01/2020	31/01/2020	01/02/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,400	EUR	A	P	O	A-1
SMTAG2017-2042	Deutsche Pfandbriefbank AG	31/01/2017	31/01/2017	03/10/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,800	0,810	EUR	T	P	O	A-1

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 099 256,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					6 099 256,00									
53235	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/11/2017	22/11/2017	26/07/2020	228 233,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
97963	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/10/2016	17/10/2016	26/07/2020	38 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Avance-5832323?	AUTRE	28/12/2020	02/01/2021	01/07/2022	5 832 323,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					181 499 256,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		140 494 646,13					7 382 192,74	2 579 037,38	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		140 494 646,13					7 382 192,74	2 579 037,38	0,00
093177E	N	0,00	A-1	3 910 849,02	15,23	F	Taux fixe à 1.11 %	1,110	234 084,56	45 036,64	0,00
5165016	N	0,00	A-1	3 510 000,00	12,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	270 000,00	0,00	0,00
85432 Tranche 1	N	0,00	A-1	40 217 391,32	18,14	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	2 173 913,04	698 043,47	0,00
85432 Tranche 2	N	0,00	A-1	24 456 521,68	18,57	F	Taux fixe à 1.655 %	1,650	1 304 347,84	418 247,27	0,00
85432 Tranche 3	N	0,00	A-1	10 408 695,68	18,95	V	(Euribor 3M + 0,514)-Floor -0,514 sur Euribor 3M	4,290	547 826,08	468 937,77	0,00
85432 Tranche 4	N	0,00	A-1	9 920 000,00	19,81	F	Taux fixe à 0,561 %	0,560	496 000,00	58 433,76	0,00
CA - 5M	N	0,00	A-1	3 939 449,54	17,17	F	Taux fixe à 1.83 %	1,830	192 531,85	74 299,03	0,00
MIN512897EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	3 991 536,21	18,17	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	182 991,27	74 321,57	0,00
MON517697EUR	N	0,00	A-1	7 952 917,73	17,83	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	371 282,23	146 520,21	0,00
MON517698EUR	N	0,00	A-1	7 952 917,73	17,92	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	371 282,23	146 520,21	0,00
MON531071EUR	N	0,00	A-1	8 216 044,02	15,08	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	455 332,46	121 399,27	0,00
SMTAG2017-2042	N	0,00	A-1	16 018 323,20	17,51	F	Taux fixe à 1.95 %	1,980	782 601,18	327 278,18	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 088 415,08					661 382,54	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 088 415,08					661 382,54	0,00	0,00	0,00
53235	N	0,00	A-1	171 174,75	14,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 411,65	0,00	0,00	0,00
97963	N	0,00	A-1	29 025,00	14,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 935,00	0,00	0,00	0,00
Avance-5832323?	N	0,00	A-1	3 888 215,33	5,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	648 035,89	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		144 583 061,21					8 043 575,28	2 579 037,38	0,00	337 581,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	144 583 061,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l’exercice	ICNE de l’exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)			
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c’est-à-dire un taux variable qui n’est pas seulement défini comme la simple addition d’un taux usuel de référence et d’une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N														A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié					
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	15/12/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL BUS	7	12/02/2004
L	RESEAUX MIS A DISPOSITION	15	12/02/2004
L	AGENCEMENT MATERIEL INDUSTRIEL MIS A DISPOSITION	10	12/02/2004
L	MATERIEL DE TRANSPORT LEGER MIS A DISPOSITION	5	12/02/2004
L	MATERIEL INFORMATIQUE MIS A DISPOSITION	4	12/02/2004
L	MOBILIER DE BUREAU	10	12/02/2004
L	AUTRES IMMOS MISES A DISPOSITION	10	12/02/2004
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT TRANSPORT	10	12/02/2004
L	AMENAGEMENTS SUR SOL D AUTRUI	15	12/02/2004
L	INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENT CONSTRUCTION	15	12/02/2004
L	MATERIEL TECHNIQUE	5	12/02/2004
L	MOBILIER URBAIN	10	12/02/2004
L	LOGICIEL INFORMATIQUE	2	12/02/2004
L	AGENCEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	10	12/02/2004
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	12/02/2004
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	12/02/2004
L	AGENCEMENT AUTRES IMMOS CORPORELLES	5	12/02/2004
L	VEHICULE LEGER	5	12/02/2004
L	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	4	12/02/2004
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	12/02/2004
L	MOBILIER URBAIN MISE A DISPOSITION	10	12/02/2004
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES	5	12/02/2004
L	MOBILIER BUREAU MIS A DISPOSITION	10	12/02/2004
L	BATIMENTS MIS A DISPOSITION	35	12/02/2014
L	FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DELIB 2014	5	12/02/2014
L	LOGICIELS -BREVETS-LICENCES 15000 DELIB 2014	2	12/02/2014
L	BATIMENTS DELIB 2014	50	12/02/2014
L	INSTALLATIONS GENERALES AMGT CONST DELIB 2014	15	12/02/2014
L	AMENAGEMENTS SOL D AUTRUI DELIB 2014	15	12/02/2014
L	EQUIP URBAIN-ABRIS-SIGNALISATION DELIB 2014	15	12/02/2014
L	MATERIEL TECHNIQUE DELIB 2014	5	12/02/2014
L	OUTILLAGE TECHNIQUE DELIB 2014	5	12/02/2014
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT TRANSPORT DELIB 2014	5	12/02/2014
L	AGENCEMENT/AMENAGEMENT MAT INDUSTRIEL DELIB 2014	5	12/02/2014
L	BUS DELIB 2014	15	12/02/2014
L	VEHICULE LEGER DELIB 2014	5	12/02/2014
L	MINIBUS DELIB 2014	8	12/02/2014
L	CAMIONS ET ENGINS DIVERS	10	12/02/2014
L	LOGICIELS -BREVETS-LICENCES 15000 DELIB 2014	5	12/02/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	12/02/2014
L	MOBILIER BUREAU	10	12/02/2014
L	MATERIEL TECHNIQUE DELIB 2014	5	12/02/2014
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES DELIB 2014	5	12/02/2014
L	AGENCEMENT DES TERRAINS DELIB 2014	5	12/02/2014

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS AUTRES IMMOS CORPORELLES DELIB 2014	5	12/02/2014
L	AMENAGEMENT TERRAINS BATIS	5	12/02/2014
L	FRAIS D ETUDES	5	15/12/2016
L	FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	15/12/2016
L	FRAIS INSERTION	5	15/12/2016
L	LOGICIELS - BREVETS - LICENCES -15 000 E	2	15/12/2016
L	LOGICIELS - BREVETS - LICENCES 15 000 E	5	15/12/2016
L	AGENCEMENTS DE TERRAINS NUS	20	15/12/2016
L	AGENCEMENTS DE TERRAINS BATIS	20	15/12/2016
L	AGENCEMENTS DES AUTRES TERRAINS	20	15/12/2016
L	CONSTRUCTIONS DESI BATIMENTS	20	15/12/2016
L	INSTALLATIONS GENERALES UTRES AGENCEMENTS	20	15/12/2016
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	20	15/12/2016
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GENER	20	15/12/2016
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS DIVERS	10	15/12/2016
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	15/12/2016
L	MATERIEL INFORMATIQUE ET MATERIEL DE BUREAU	5	15/12/2016
L	MOBILIER	10	15/12/2016
L	BHNS PLANTATIONS	20	15/12/2016
L	BHNS BATIMENTSD EXPLOITATION ET DEPOTS	35	15/12/2016
L	BHNS SANISETTES	10	15/12/2016
L	BHNS AMENAGEMENTS MAISON DU VELO	15	15/12/2016
L	BHNS INSTALLATIONS ALIMENTATION ENERGIE	35	15/12/2016
L	BHNS SIGNALISATION	15	15/12/2016
L	BHNS COURANTS FAIBLES ET PCC	15	15/12/2016
L	BHNS SYSTEME D AIDE A L EXPLOITATION INFORMATION	15	15/12/2016
L	BHNS MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE BUS	10	15/12/2016
L	BHNS ACCESSIBILITE QUAI BUS	10	15/12/2016
L	BHNS OPERATIONS INDUITES	20	15/12/2016
L	BHNS VEHICULES LEGERS	5	15/12/2016
L	BHNS CAMIONS VEHICULES ET ENGINS DIVERS	10	15/12/2016
L	BHNS AUTOBUS STANDARD MIDI	15	15/12/2016
L	BHNS MINIBUS PMR SAD	8	15/12/2016
L	BHNS MOILIER URBAIN	10	15/12/2016
L	BHNS OUTILS EXPLOITATION INFORMATION CLIENTS	5	15/12/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	25/06/2020
L	BHNS PLATEFORME	35	25/06/2020
L	BHNS OUVRAGE D ART HORS CONSTRUCTION SOL AUTRUI	20	25/06/2020
L	BHNS STATIONS HORS CONSTRUCTION SOL AUTRUI	15	25/06/2020
L	BHNS REVETEMENT SITE PROPRE HORS CONST SOL AUTRUI	15	25/06/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	15	25/06/2020
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS DIVERS	15	08/07/2020
L	SAEIV BILLETIQUE	15	30/06/2023
L	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	15	30/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	2 005 090,00		4 700 000,00	6 705 090,00	4 700 000,00	2 005 090,00
Risques et charges	2 005 090,00		4 700 000,00	6 705 090,00	4 700 000,00	2 005 090,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	2 005 090,00		4 700 000,00	6 705 090,00	4 700 000,00	2 005 090,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-46 658 622,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-46 658 622,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	24 017 334,34
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-46 658 622,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-22 641 288,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	12 795 541,17	12 609 169,77	17 005 169,30	29 614 339,07
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	16 559 512,04	8 061 272,95	21 273 388,23	29 334 661,18
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	3 763 970,87	-4 547 896,82	4 268 218,93	-279 677,89
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-46 658 622,57			-46 658 622,57
Affectation au 106 (C)	24 017 334,34	24 017 334,34		24 017 334,34
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-22 641 288,23			-22 641 288,23
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-22 920 966,12

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 795 541,17	I 12 609 169,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		8 095 541,17	8 043 385,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 395 541,17	7 382 192,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	700 000,00	661 192,66
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 700 000,00	4 565 784,37
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 700 000,00	4 565 784,37
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	16 559 512,04	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	16 559 512,04	8 061 272,95
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	7 800 000,00	53 785,52
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	0,00	120,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	17 252,77
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	185 518,90
28125	<i>Aménagement Terrains bâties</i>	0,00	1 266,37
28131	<i>Bâtiments</i>	549 690,00	522 734,63
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	386 418,73
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	92 126,85
28145	<i>Aménagements construction sol d'autrui</i>	0,00	713 406,40
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	0,00	1 793 852,15
28154	<i>Matériel industriel</i>	0,00	25 966,84
28155	<i>Outilage industriel</i>	0,00	52 761,24
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	0,00	20 833,46
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	0,00	1 800,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	0,00	7 671,02
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	4 164 772,40
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	18 053,83
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	2 931,84
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	8 209 822,04	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES				A8.1
A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS				
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/2015	13SM66 AVANCE	57 874,19	0,00	0
22/02/2017	2016TXECOPOLE TX ECO POLE LIBERCOURT	722,28	0,00	0
12/05/2017	16SM31 CONSTRUCTION DEPOT HOUDAIN	1 350,00	0,00	0
24/08/2017	16SM16 SYSTEME BILLETIQUE	2 530,00	0,00	0
10/10/2017	16SM20 RENVLMT SYSTEME SAEIV RADIO	2 350,00	0,00	0
17/01/2018	13SM66 MOE BHNS B1 B2	90,00	0,00	0
22/01/2018	13SM18 AMOE TCSP	185 085,00	0,00	0
25/01/2018	13SM21 AMOE PROJETS TCSP BB LH	76 509,76	0,00	0
07/02/2018	15SM09 PREST TOPO FONCIER	80 237,50	0,00	0
20/03/2018	15SM27 CSPS BHNS LENS LIEVIN HB	15 000,00	0,00	0
27/03/2018	13SM4403 MISE EN ACCES. LIGNE 11 ET 12	62 508,25	0,00	0
27/03/2018	13SM4405 MISE EN ACCES ARRETS CENTRE VILLE	1 906,30	0,00	0
27/03/2018	DEPOT BETHUNE	1 050,00	0,00	0
27/03/2018	15SM24 ETUDE FI ACQUIS ENTRET ABRIS DE BUS	3 000,00	0,00	0
27/03/2018	15SM30 DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT DEMOLITION	35 243,46	0,00	0
27/03/2018	16SM03 MISSION ETUDES PYROTECHNIQUES BHNS	47 926,75	0,00	0
29/03/2018	15SM28 AMO BHNS LENS LIEVIN HB	44 770,00	0,00	0
29/03/2018	16SM08 CT OUVRAGES D ART	2 550,00	0,00	0
29/03/2018	16SM23 DAIGNOSTICS DECHETS DEMOLITION BHNS	133 709,60	0,00	0
30/03/2018	17SM56 CONTROLE TRAVAUX GENIE CIVIL	450,00	0,00	0
30/03/2018	17SM17 CSPS MISE EN ACCESSIBILITE QUAIS BUS	4 860,00	0,00	0
30/03/2018	17SM15 SIGNALISATION LUMINEUSE BHNS	90,00	0,00	0
20/04/2018	17SM47 INFRA BHNS BULLE 5 ZONE 10 CARVIN LIBERCOURT	450,00	0,00	0
13/06/2018	17SM10 INFRA BHNS ZONE 5 HB	450,00	0,00	0
18/06/2018	17SM61 TRAVAUX ACCESSIBILITE ARRETS LIGNES 11 12 ET 15	810,00	0,00	0
20/07/2018	17SM45 OUVRAGE D ART ZAC STE HENRIETTE HB	450,00	0,00	0
07/09/2018	17SM52 STATION CONDITIONNEMENT DISTRIB HYDROGENE	1 350,00	0,00	0
16/10/2018	16SNCF APO PONT ROUTE HB	50 400,00	0,00	0
08/11/2018	18SM17 INFRA ZONE 11 LA RENARDIERE LENS	3 700,00	0,00	0
10/12/2018	17SM57 ENFOISSEMENT RESEAUX HB TRACE BHNS	450,00	0,00	0
07/02/2019	17SM71 TRAVAUX ACCESSIBILITE QUAIS BUS ARRETS CENTRE VILLE	720,00	0,00	0
27/02/2019	17SM04 CONTROLE TRAVAUX INFRA BHNS	48 282,75	0,00	0
08/04/2019	18SM30 OUVRAGE D ART ZAC SALLAUMINES	3 026,80	0,00	0
18/04/2019	18SM21 RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES RESEAUX VERIFICATION PLANS DE RECOLLEMENT ZONES	1 350,00	0,00	0
05/12/2019	19SM01 VRD REHABILITATION D UN CENTRE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DE BUS A HENIN BEAUMONT	957 068,64	0,00	0
12/06/2020	13SM44MS02 MOE MISE EN ACCESSIBILITE LIGNES 11 12 ET 15	20 468,57	0,00	0
30/03/2021	20SM09 MARCHE MOE STATION SERVICE DEPOT WASHINGTON BETHUNE	20 138,00	18 960,00	5
15/10/2021	18SM36 MS17 VOIRIE DU 1ER MAI A SALLAUMINES BULLE 1	1 900,00	0,00	0
08/12/2021	21SM13 MARCHE REALISATIONS DE CONTROLES EXTERIEURSSUR LES TRAVAUX D INFRASTRUCTURES	2 760,00	1 044,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/01/2022	21SM06 MARCHE DE CONCEPTION ET REALISATION EXTENSION BULLE 6 ENTRE AUCHEL ET LILLERS	161 827,67	1 640,40	0
13/12/2022	21SM14 MS 02 TRAVAUX INFRASTRUCTURE DEPART DE LA BULLE 3 SUR LA ZONE COMMERCIALE CORA LENS 2	15 105,30	0,00	0
12/01/2023	22SM07 TRAVAUX QUAI BUS EXTENSION DE LA BULLE 6 ENTRE AUCHEL ET LILLERS	1 000,00	0,00	0
17/01/2023	22SM05 MISSION CPS POUR TRAVAUX D AMENAGEMENT D UNE STATION BULLE 3 A CORA LENS 2	22 001,98	0,00	0
25/04/2023	22SM06 MARCHE ACCORD CADRE A LA RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES RESEAUX	5 208,25	0,00	0
28/06/2023	21SM14 MS03 MARCHE D AMENAGEMENT GIRATOIRE PERCE ENTRE ZONES COMMERCIALES CORA ET POPART LENS	38 043,52	0,00	0
04/07/2023	AVANCE FORFAITAIRE 21SM14 MS03 MARCHE D AMENAGEMENT GIRATOIRE PERCE ENTRE ZONES COMMERCIALES CORA ET	38 253,62	0,00	0
18/07/2023	22SM10 TRAVAUX D ESPACES VERTS EXTENSION LIGNE BHNS 6 ENTRE AUCHEL ET LILLERS	8 325,47	0,00	0
09/08/2023	21SM14 MS10 MARCHE D AMENAGEMENT DE CARREFOURS ET D UN TERMINUS DANS LE PROLONGEMENT DE LA BULLE 6 E	170 199,44	0,00	0
18/09/2023	23SM06 MARCHE MOE INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE DE BUS SUR DEPOTS DE GRENAVE ET HENIN	48 500,00	0,00	0
10/10/2023	21SM14 MS 09 MISE EN ACCESSIBILITE QUAI BUS LIGNE SUR COMMUNES EVIN MALMAISON COURCELLES LES LENS E	5 772,19	0,00	0
11/12/2023	21SM14 MS 12 AMENAGEMENT AIRE DE RETOURNEMENT RUE DES FUSILLES HENIN BEAUMONT	51 365,28	0,00	0
15/01/2024	MS2019 21 04 MARCHE SUBSEQUENT ACQUISITION DE BLOCS SANITAIRES BOUTS DE LIGNES AUTONOMES	174 040,00	8 339,42	20
17/01/2024	INSTALLATION DU MODULE ET PARAMETRAGE AU DEPLOIEMENT NOUVELLE NOMENCLATURE M57	1 990,00	948,01	2
22/01/2024	BDC 11 DU 22SM03 LOT 2 FOURNITURES ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES	6 175,00	2 898,82	2
22/01/2024	BDC 10 DU 22SM03 LOT 2 FOURNITURES ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES	3 480,00	1 633,67	2
25/01/2024	21SM07 LOT 2 T1 2024 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES POTEAUX ARRETS BUS	12 117,00	563,78	20
25/01/2024	21SM07 LOT 1 T1 2024 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES ABRIS BUS	25 714,50	1 196,44	20
31/01/2024	22SM09 MARCHE MOE CONCEPTION PLANIFICATION ET TRAVAUX DE REPARATION BORDURES GLO SUR LE TERRITOIRE D	680 798,21	0,00	0
05/02/2024	21SM14 MS13 MARCHE REALISATION DE QUAI BUS LIGNES REGULIERES SUR COMMUNES RUITZ MAISNIL LES RUITZ E	27 160,72	1 226,00	20
05/02/2024	ACHAT DE 5 TROTTINETTES ELECTRIQUES	3 130,83	565,29	5
08/02/2024	RENOUVELLEMENT SERVEUR LOGICIELS ONDULEUR PRESTATIONS	13 505,00	6 039,74	2
13/02/2024	21SM14 MS14 MARCHE MISE EN ACCESSIBILITE QUAI BUS LIGNE SUR COMMUNES SAINS EN GOHELLE LOISON SOUS L	585 988,65	25 113,58	0
14/02/2024	RACCORDEMENT 17 RUE NOEMIE DELOBELLE BURBURE	1 109,40	48,69	20
19/02/2024	AVIS D APPEL D OFFRES MARCHE 24SM02	572,83	0,00	0
19/02/2024	INSTALLATION DU MODULE ET PARAMETRAGE AU DEPLOIEMENT NOUVELLE NOMENCLATURE M57	1 990,00	859,57	2
20/02/2024	18SM36 MS 06 REALISATION D UNE VOIE VERTE A HENIN BEAUMONT DGD	19 604,55	844,08	20

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/02/2024	23SM07 FOURNITURE ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES ABON 2024 AUTOCAD	3 456,00	1 488,00	2
23/02/2024	BDC 1 DU 22SM13 MARCHE MISE NE PLACE DU PROLOGICIEL D AUTOPARTAGE	2 891,08	1 232,72	2
23/02/2024	23SM07 FOURNITURE ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES ABON 2024 ACROBAT PRO ADOBE STOCK SUITE COMP	4 614,00	1 967,36	2
23/02/2024	ACHATS DE 5 VELOS PLIANTS 3 VELOS 16 POUCES 4 VELOS 20 POUCES 3 VELOS LONG TAILLE 5 CABLES ET CADENA	12 004,07	2 047,36	5
27/02/2024	TERRAIN DIVION RUE ALLENDE SECTION AG 419	3 800,00	0,00	0
27/02/2024	BDC 6 DU 22SM03 LOT 1 FOURNITURES ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES	12 782,00	2 151,64	5
07/03/2024	RACCORDEMENT 77 ROUTE NATIONALE A BURBURE	6 703,80	272,81	20
07/03/2024	FOURNITURE DE 4 VELOS MUSCULAIRES TAILLE M ET 2 DE TAILLE L DE COULEURS NOIRS	1 740,96	283,39	5
19/03/2024	BDC 24 DU 20SM18 FOURNITURE ET POSE DE MARQUAGES ADHESIFS COLLES OU NON SIGNALTIQUES BATIMENT	428,48	22,30	15
22/03/2024	21SM02 MARCHE FOURNITURE MISE EN SERVICE D EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENTS SPECIFIQUES RELATIS AU SYST	86 185,10	4 436,94	15
26/03/2024	CREATION D UN LOCAL SANITAIRE ET POINT D EAU AU 1ER ETAGE BATIMENT B SIEGE ARTOIS MOBILITES	4 836,00	184,04	20
29/03/2024	23SM04 MARCHE PRESTATIONS DE SIGNALISATION HORIZONTALE VERTICALE ET MOBILIER URBAIN	60 076,25	2 261,20	20
29/03/2024	ACQUISITIONS DE VELOS URBAINS AVEC TRANSMISSION CARDAN ET BATTERIE INTEGREE OU SEMI INTEGREE AU TUBE	16 629,96	2 503,73	5
02/04/2024	23SM11 T2 2024 REAMENAGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT POUR BUS ELECTRIQUES SUR LES DEPOTS DE GRENA	495 657,90	24 599,32	15
05/04/2024	COORDINATION CSPS POUR MARCHE 21SM14 MS01 MISE EN ACCESSIBILITE DES QUAIS SUR LES COMMUNES D AUCHEL	328,00	12,07	20
08/04/2024	22SM15 MARCHE PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERES SUR TERRITOIRE DE LA CABBLR	24 280,50	0,00	0
16/04/2024	BDC 26 DU 20SM18 FOURNITURE ET POSE DE MARQUAGES ADHESIFS COLLES OU NON SIGNALTIQUES BATIMENT	568,40	26,74	15
16/04/2024	21SM14 MS15 MODIFICATION ET CREATION DE RESEAUX SLT LIEVIN BURBURE	29 774,10	1 050,36	20
16/04/2024	23SM09 REALISATION D OPERATIONS URGENTES ET PROVISOIRES REPARATIONS D OUVRAGES SUR LES SITES BHNS	28 210,12	0,00	0
18/04/2024	ACQUISITION LOGICIEL GESTION SCOLAIRE PEGASE	45 182,68	6 325,58	5
19/04/2024	RACCORDEMENT BOULEVARD FERDINAND DE LESSEPS HENIN BEAUMONT DEPOT BUS	8 002,74	278,98	20
19/04/2024	RACCORDEMENT POSTE EDF RUE DE CONDE DEPOT DE GRENA	15 940,74	555,71	20
23/04/2024	RACCORDEMENT RUE NOEMIE DELOBELLE A GAUCHE DU NUM 63 CIBE EXISTANT A BURBURE	335,40	11,51	20
23/04/2024	ACHAT Trottinette ELECTRIQUE NINEBOT SEGWAY P65E POUR MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AM62	832,50	114,24	5
26/04/2024	21SM07 LOT 1 2T 2024 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES ABRIS BUS	55 002,15	1 863,96	20
26/04/2024	21SM07 LOT 2 2T 2024 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES POTEAUX ARRETS BUS	8 416,80	285,24	20
30/04/2024	DEPOSE DE POTAKABINS BOUTIQUE TADAO BURAY LA BUISSIERE	3 500,00	116,67	20

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/05/2024	23SM12 LOT 1 MARCHE PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERES SUR LE TERRITOIRE DE LA CALL ET CAHC DIV	33 992,12	0,00	0
06/05/2024	BDC 3 DU 23SM07 FOURNITURE ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES EXTERNALISATION HEBERGEMENT	5 940,00	1 930,50	2
16/05/2024	RACCORDEMENT 45 RUE VOLTAIRE A AVION	1 326,00	41,25	20
16/05/2024	RACCORDEMENT 254 BOULEVARD EMILLE BASLY 62260 AUCHEL	1 326,00	41,25	20
16/05/2024	LICENCE LOGICIEL KLAXIT	29 883,58	3 718,85	5
21/05/2024	BDC 2 DU 22SM13 MARCHE MISE EN PLACE DU PROLOGICIEL D AUTOPARTAGE	5 332,16	1 621,87	2
23/05/2024	ACQUISITIONS DE 2 VELOS BIPORTEURS A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR TRANSPORT DE PERSONNES PIECES DE REC	8 473,94	1 021,58	5
05/06/2024	SITUATION 1 DU BDC 4 DU 20SM16 MARCHE SAEIV FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D EQUIPEMENTS ET DE DEVELO	182 651,16	6 933,98	15
05/06/2024	BDC 7 DU 22SM03 LOT 1 FOURNITURES ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES	3 225,00	367,29	5
11/06/2024	13SM66 MOE BHNS B1 B2 DGD	191 345,57	0,00	0
20/06/2024	INSTALLATION CELLULE COMMERCIALE TADAO GARE DE LENS	8 619,00	303,26	15
20/06/2024	20SM15.1 SYSTEME BILLETIQUE FOURNITURE BILLETIQUE POUR BUS ELECTRIQUES 2024	48 583,04	5 128,21	5
24/06/2024	MISE EN PLACE SANITAIRE AUTONOME POUR CONDUCTEURS DE BUS PLACE DE L EUROPE A BRUAY LA BUISSIERE	1 500,00	38,75	20
24/06/2024	RECUP AF SUR DGD DU 08042024 DU 18SM30 OUVRAGE D ART SALLAUMINES PART CO TRAITANT	34 760,07	0,00	0
26/06/2024	DEPLACEMENT BORNES IRVE TADAO HOUDAIN	9 916,50	337,90	15
01/07/2024	13SM25 COEXIA	4 747,58	67,82	35
01/07/2024	15SM35 REHAB DEPOT BETHUNE	1 747 704,03	24 967,20	35
01/07/2024	16SM31 CONSTRUCTION DEPOT HOUDAIN	10 315 724,45	147 367,49	35
01/07/2024	DEPOT HOUDAIN	1 345 523,62	19 221,77	35
01/07/2024	DEPOT BETHUNE	194 166,38	2 773,81	35
01/07/2024	DEPOT QUADRAPARC GRENAVE	1 630 597,00	23 294,24	35
01/07/2024	DEPOT BUS HOUDAIN	1 476,00	21,09	35
01/07/2024	DEPOT BUS GRENAVE	6 068,00	86,69	35
01/07/2024	14SM67MOE OPC REHAB CENTRE MAINT REMISAGE BETHUNE	990,00	14,14	35
01/07/2024	15SM06 SPS CT DEPOTS HOUDAIN	1 350,00	19,29	35
01/07/2024	15SM35 REHAB DEPOT BETHUNE	3 888,86	55,56	35
01/07/2024	16SM31 CENTRE REMISAGE ET MAINTENANCE HOUDAIN	189 979,29	2 713,99	35
01/07/2024	17SM62 DEPOT HOUDAIN	3 060,00	43,71	35
01/07/2024	17SM62 DEPOT HOUDAIN	361 286,99	5 161,24	35
01/07/2024	18SM05 DEPOT HOUDAIN	257 462,04	3 678,03	35
01/07/2024	DIAGNOSTIC SOL DEPOT AVENUE DE LENS A BETHUNE	7 985,50	114,08	35
01/07/2024	ATTESTATION RT 2012 QUADRAPARC	600,00	16,81	35
01/07/2024	19SM01 VRD REHABILITATION D UN CENTRE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DE BUS A HENIN BEAUMONT	4 394 994,51	62 785,64	35
01/07/2024	19SM13 LOT 1 CLOS ET COUVERT REHABILITATION D UN CENTRE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DE BUS A HENIN	2 124 361,13	30 348,02	35
01/07/2024	BUREAU VERITAS SITUATION 1 ATTESTATION RT 2012 DEPOT HOUDAIN	600,00	8,57	35
01/07/2024	ATTESTATION RT 2012 DEPOT HOUDAIN SELON DEVIS	600,00	8,57	35
01/07/2024	EUROFEU MISE EN CONFORMITE CODE DU TRAVAIL	2 452,34	35,03	35
01/07/2024	OBLIGATION ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA RT 2012 SUR DEPOT HENIN BEAUMONT	900,00	12,86	35

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/07/2024	MISE EN CONFORMITE CODE DU TRAVAIL DEPOT HENIN	1 146,05	16,37	35
01/07/2024	14SM18 SNCF BIEN 2014-1735-238	1 521,00	21,73	35
01/07/2024	17SM42 AMENAGEMENT EXTERIEUR DEPOT BETHUNE VOIRIE ASSAINISSEMENT	1 491 116,08	21 301,66	35
01/07/2024	17SM34 EQUIPEMENTS ATELIER DEPOT HOUDAIN	409 790,40	5 854,15	35
01/07/2024	17SM52 STATION CONDITIONNEMENT DISTRIB HYDROGENE	3 788 412,55	126 280,42	15
01/07/2024	F.BAVETTA F19010005 DU 22012019 SITUATION DE JANVIER 2019	252 231,60	3 603,31	35
01/07/2024	19SM06 REMISE EN ETAT ENROBES EBREX	42 490,00	607,00	35
01/07/2024	17SM34 POSE EQUIPEMENTS ATELIER CONSTRUCTION DEPOT HOUDAIN	216 259,70	3 089,42	35
01/07/2024	17SM46 SERRURERIE DEPOT HOUDAIN	181 447,72	2 592,11	35
01/07/2024	FOURNITURE ET POSE DE CLOISON SALLE DE REUNION DEPOT HOUDAIN	9 322,67	133,18	35
01/07/2024	INSTALLATION D UN VIDEOPROJECTEUR ET ECRAN DEPOT DE HOUDAIN	3 261,12	46,59	35
01/07/2024	ENGIE CREATION D UNE LIAISON FIBRE OPTIQUE ENTRE 2 BATIMENTS PARTIE 1 ET 2	7 625,00	108,93	35
01/07/2024	SPACING MODIFICATION CLOISON 1 EN VITREE SUR ALLEGE AJOUT DE 4 TRAVERSES ET 4 VITRAGES	277,51	9,25	15
01/07/2024	DEPOT DE HOUDAIN MISE EN PLACE DE LUMINANDAR SUR L ECLAIRAGE STATION SERVICE STATION DE LAVAGE ET MO	5 115,84	73,08	35
01/07/2024	DELTA ACOMPTE 1 DE 30 FOURNITURE INSTALLATION CONTROLE ACCES AUTONOME BUS TADAO DEPOT HENIN BEAU	8 400,00	120,00	35
01/07/2024	FOURNITURE INSTALLATION CONTROLE ACCES AUTONOME BUS TADAO DEPOT HENIN BEAUMONT	19 600,00	280,00	35
01/07/2024	FOURNITURE ET POSE ENSEIGNE LUMINEUSE TADAO DEPOT HENIN BEAUMONT	14 367,55	205,25	35
01/07/2024	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION D EAU ET REPRISE RESEAUX DE BOUCLAGE DEPOT WASHINGTON BETHU	25 225,88	360,37	35
01/07/2024	17SM18 LOT 3 FOURNITURE ET POSE AUVENT MOTOS EN GARE DE LIBERCOURT	8 910,00	297,00	15
01/07/2024	17SM18 ABRIS VELOS	300 925,00	7 523,12	20
01/07/2024	CITEOS RACCORDEMENT ABRIS A VELO LIBERCOURT	4 510,26	150,34	15
01/07/2024	RACCORDEMENT ELECTRIQUE DE L ABRI A VELOS SECURISE NOEUX LES MINES	503,60	0,00	20
01/07/2024	CABLAGE DAT GARE LENS SUITE DEPLACEMENT ARMOIRE ALIMENTATION DEVIS 2022011202 ET 2022011203	6 080,00	152,00	20
04/07/2024	23SM11 REAMENAGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT POUR BUS ELECTRIQUES SUR LES DEPOTS DE GRENAY ET HEN	1 605 339,96	39 241,64	20
04/07/2024	21SM02 T3 2024 MARCHE FOURNITURE MISE EN SERVICE D EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENTS SPECIFIQUES RELATIFS	72 512,53	2 363,37	15
05/07/2024	16SM31 LOT 2 CONSTRUCTION DEPOT HOUDAIN ESPACES VERTS OB ET PSE	8 211,52	0,00	0
08/07/2024	AVIS D APPEL D OFFRES 24SM07	798,92	0,00	0
08/07/2024	AVIS D APPEL D OFFRES 24SM06	628,08	0,00	0
10/07/2024	18SM16 DIAG AMIANTE ET PLOMB DEMOL	9 387,50	0,00	0
10/07/2024	17SNCF ETUDE APO PONT ROUTE BHNS SALLAUMINES	68 800,62	0,00	0
10/07/2024	STATION HYDROGENE HOUDAIN	3 433,00	98,09	35
11/07/2024	22SM13 MARCHE MISE EN PLACE D UN PROLOGiciel D AUTOPARTAGE	720,00	169,00	2
11/07/2024	18SM29 SANITAIRE BOUT DE LIGNE	1 800,00	42,25	20
11/07/2024	17SM48 DEPOT HB CUVE GAZOLE HB	810,00	25,35	15
11/07/2024	19SM12 PRESTATION DE SIGNALISATION HORIZONTALE VERTICALE ET MOBILIER URBAIN	1 750,00	54,77	15

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalegalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/07/2024	22SM12 MARCHE FOURNITURE POSE EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE 3 BORNES IRVE DE 22 KW TRIPHASE	720,00	22,53	15
11/07/2024	20SM18 FOURNITURE ET POSE D ADHESIFS	90,00	8,45	5
11/07/2024	17SM60 AUTOBUS A PLANCHER BAS ELECTRIQUE	990,00	30,98	15
11/07/2024	18SM32 MAJ LIVREE DES VEHICULES TADAO COVERING	1 350,00	42,25	15
11/07/2024	BOAMP MISE A JOUR DE LA LIVREE DES VEHICULES DU RESEAU TADAO	450,00	14,08	15
25/07/2024	21SM07 LOT 1 2024 T3 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES ABRIS BUS	3 763,20	0,00	0
25/07/2024	21SM07 LOT 2 2024 T3 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES POTEAUX ARRETS BUS	2 671,20	0,00	0
30/07/2024	BDC 4 DU 23SM07 FOURNITURE ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES EXTERNALISATION HEBERGEMENT4	8 537,00	711,42	5
06/08/2024	24SM02 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE D ECHANGES SUD A BETHUNE	1 291 529,05	25 830,58	20
20/08/2024	ACQUISITION DE 4 AUTOBUS HYDROGENES NEUFS DE 12 METRES ET MATERIELS ACCESSOIRES 30 ACOMPTE	879 679,03	0,00	0
09/09/2024	24SM04 MARCHE TRAVAUX REMPLACEMENT BORDURES GLO LENS ET LIEVIN	377 881,56	0,00	0
13/09/2024	BDC 27 DU 20SM18 ADHESIFS ABRIS 2 ROUES	29 200,50	578,60	15
27/09/2024	23SM12 LOT 2 MARCHE PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERES TERRITOIRE CABBLR	4 100,00	0,00	0
30/09/2024	24SM06 T3 2024 FOURNITURE ET POSE DE MARQUAGES ADHESIFS COLLES OU NON	668,46	0,00	15
30/09/2024	14SM65 EXPERIMENTATION BUS A HYDROGENE	106 903,00	1 781,72	15
07/10/2024	21SM07 2024 T4 LOT 2 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES POTEAUX ARRETS BUS	5 815,95	67,04	20
07/10/2024	21SM07 2024 T4 LOT 1 FOURNITURE ET INSTALLATION ET ENTRETIEN DES ABRIS BUS	19 220,25	221,57	20
07/10/2024	REPLACEMENT VIDEOPHONIE ACCUEIL ARTOS MOBILITES	2 569,58	39,50	15
22/10/2024	23SM07 FOURNITURE ET SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES EXTERNALISATION HEBERGEMENT ABONNEMENT TRIEN	9 680,00	914,22	2
22/10/2024	FOURNITURE SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR 11 VEHICULES	71 040,00	2 683,73	5
22/10/2024	20SM18 ADHESIFS ABRIS 2 ROUES	222,48	2,80	15
25/10/2024	MODIFICATION DE BRANCHEMENT RUE JEAN BAPTISTE LEBAS 62400 BETHUNE	432,00	3,90	20
07/11/2024	21SM14 MS17 MISE EN ACCESSIBILITE DE QUAI BUS LIGNES REGULIERES COMMUNES DROCOURT NOYELLES GODAULT	696 128,78	0,00	0
13/11/2024	BDC 25 DU 20SM06 MISSIONS SPS POUR LES TRAVAUX D EXTENSION LES COMMUNES D AUCHEL BURBURE ET LILLERS	780,80	0,00	0
13/11/2024	24SM03 FOURNITURE ET POSE D UN CUBE DE PUISSANCE PERMETTANT LA RECHARGE DE VEHICULES LEGERS SUR DEP	95 278,74	829,28	15
13/11/2024	21SM14 MS16 MARCHE ASSAINISSEMENT COMPLEMENTAIRE DEPOT WASHINGTON A BETHUNE	25 300,80	0,00	0
22/11/2024	PUBLICATION MARCHE 24SM01 MARCHE ACCORD CADRE MISE EN UVRE D UN SYSTEME DE CELLULES DE COMPTAGE STE	270,00	0,00	0
19/12/2024	BUS IVECO ELECTRIQUE 2024 IMMAT HA 524 JS	673 667,80	1 372,29	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalegalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		40 973 810,69	720 288,39	

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES							A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	MERCEDES 9999 XQ 62 CF930EB	175 830,75	7	175 830,75	0,00	6 500,46	6 500,46
	MERCEDES 9985 XQ 62 CF996EB	186 898,83	7	186 898,83	0,00	6 500,46	6 500,46
	BUS MERCEDES 22XR62 CF966EB	186 898,83	7	186 898,83	0,00	6 500,46	6 500,46
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		549 628,41					19 501,38

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	19 501,38
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					5 832 323,00	3 888 215,33	648 036,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					5 832 323,00	3 888 215,33	648 036,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com

21_RP-062-256204165-20250404-2025_13_CS-

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N					C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2024 - Concession	TRANSDEV ARTOIS GOHELLE			86 949 038,70
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)				C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	119 195 917,04	108 449 988,67	0,00	108 449 988,67
RECETTES	119 195 917,04	119 005 648,43	0,00	119 005 648,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	93 132 879,43	70 537 180,73	17 005 169,30	87 542 350,03
RECETTES	93 132 879,43	55 366 804,02	21 273 388,23	76 640 192,25

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	119 195 917,04	108 449 988,67	0,00	108 449 988,67
RECETTES	119 195 917,04	119 005 648,43	0,00	119 005 648,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	93 132 879,43	70 537 180,73	17 005 169,30	87 542 350,03
RECETTES	93 132 879,43	55 366 804,02	21 273 388,23	76 640 192,25
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	212 328 796,47	178 987 169,40	17 005 169,30	195 992 338,70
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	212 328 796,47	174 372 452,45	21 273 388,23	195 645 840,68

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2025

Application agréée E-legalite.com